



EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST

WALLIS 2015

19. Juni – 19. Juli 2015

Wie Hand & Bein!

DIRECTIVES POUR LES CONCOURS SPÉCIAUX DE LA FFT VALAIS 2015

Tir d'ouverture
Match intercantonal (Extrait)
Journée de la jeunesse
Concours des Suisses de l'étranger
Concours d'armée (Extrait)
Concours académique
Concours des rois du tir

Édition: Version du 2 décembre 2013

Pour des raisons de lisibilité, seule la forme masculine a été utilisée pour désigner les personnes et les fonctions. Les présentes directives concernent bien évidemment aussi les tireuses.

Parrainage de la cible :

- Jours de tir et heures de tir : **Jeudi 11 juin 2015**
7 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 19 h
- Stand de tir : Rarogne
- Armes de sport : Cat. Sport : Fusil standard et Fusil libre
Cat. Ordonnance : Mousqueton/Fusil long
Fusil d'assaut 90 et tous les Fusils d'assaut 57
(magasins selon cahier des moyens auxiliaires;
pour F ass 90 magasin à 30 coups pas autorisé)
- Cible : Cible A 10
- Programme de tir : 2 coups d'essai obligatoires en 90 secondes, montrés après chaque coup
30 coups en série en 10 minutes, montrés à la fin.
- Commandements : Les armes de sport ne peuvent être chargées qu'après le commandement
« CHARGEZ », ceci en une minute.
Après une minute, le directeur du tir commande « START » ; la série est considérée ainsi comme commencée.
- Position : Mousqueton/Fusil long et Fusil standard couché bras franc
Fusil libre pas couché
Fusil d'assaut sur bipied
Les Vétérans et Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au Mousqueton/Fusil long et couché bras franc au Fusil libre.
- Prix : **Fr. 80.00** (munition et taxes comprises) avec facture électronique
(Fr. 48.00 finance de tir, Fr. 11.20 munition, Fr. 16.00 taxe de tir et Fr. 4.80 taxe d'élimination des déchets)
Fr. 85.00 (munition et taxes comprises) avec facture papier par poste
(Fr. 48.00 finance de tir, Fr. 11.20 munition, Fr. 16.00 taxe de tir, Fr. 4.80 taxe d'élimination des déchets et Fr. 5.00 taxe administrative)
- Dotation : 100% du produit de la passe ainsi que les dons attribués à ce concours et la contribution de la caisse de la fête à au moins 50% des tireurs dans les deux catégories.
- Prix par catégorie : 1^{er} prix Fr. 500.-
2^e prix Fr. 400.-
3^e prix Fr. 300.-
Reste des premiers 5% valeur Fr. 100.-
les 5% suivants valeur Fr. 80.-
les 20% suivants valeur Fr. 60.-
les 20% suivants valeur Fr. 40.-
Tous les participants reçoivent une médaille-souvenir.
- Classement : Il ne sera établi un palmarès par catégorie. En cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par le meilleur dernier coup, avant-dernier coup etc. puis par l'âge.
- Distinction : Min. 20% des tireurs de chaque catégorie reçoivent la distinction spéciale.
- Munition : Seule la munition d'ordonnance fournie par l'organisateur de la fête peut être tirée.

Dispositions :

1. L'inscription au tir d'ouverture doit se faire en ligne au plus tard jusqu'au 15 mai 2015 sur l'application Web mis à disposition par l'organisateur www.eroeffnungsschiessen.ch; l'heure de tir peut être fixée par le participant directement lors de l'inscription.
Les participants qui s'annoncent par écrit payent un supplément de Fr. 5.- ; si la facture n'est pas payée dans les 20 jours, l'inscription est échue (y compris l'heure de tir réservée).
2. Le nombre de participants peut être limité par l'organisateur. Les inscriptions sont traitées dans l'ordre de réception. L'envoi a lieu à la mi-mai 2015.
3. Chaque participant reçoit une feuille de stand indiquant la cible et l'heure du tir.
4. Pour le tir d'ouverture, aucun contrôle des armes de sport n'est prévu. Des contrôles des armes de sport inopinés peuvent être ordonnés.
5. Les participants doivent se présenter à leur pas de tir au plus tard 10 minutes avant l'heure de tir attribuée.
6. Le programme complet doit être tiré avec la même arme de sport. Le nombre de magasins est illimité.
7. Dès la 5^e minute, les temps intermédiaires sont indiqués chaque minute, de même que 30 et 10 secondes avant la fin du temps imparti.
8. Les dérangements de l'arme de sport ou de charge vont au détriment des participants, à l'exception de ruptures de matériel ; celles-ci sont réglées immédiatement par le surveillant du stand selon les règles ISSF et RTSp.
9. Pendant le tir, **l'évaluation des coups n'est pas indiquée en continu sur le moniteur**. L'évaluation des coups sera indiquée sur le moniteur à la fin et imprimée sur la feuille de stand.
10. À la fin du programme, un contrôle du retrait des cartouches est effectué.
11. Le double de la feuille de stand est remis aux participants à la fin du programme.
12. Après le tir, le résultat doit être vérifié au Centre de tir « Raron » au guichet « Contrôle Tir d'ouverture » et la médaille-souvenir doit être retirée. Le résultat est ensuite repris dans le palmarès.
13. Il n'y a pas de proclamation des résultats. Des renseignements téléphoniques sur le concours ne peuvent pas être donnés. Les résultats seront publiés sur l'Internet.
Les participants peuvent retirer leurs prix et distinctions sur présentation du double de la feuille de stand **dès le 18 juin 2015 jusqu'au 11 juillet 2015 au plus tard** à la Centrale à Rarogne.
Les prix non retirés pendant ce laps de temps sont échus et versés à la caisse de la fête.
Aucun prix et aucune distinction ne sont expédiés par courrier postal.

Parrainage de la cible :

- Jours de tir et heures de tir : **Jeudi 11 juin 2015**
8 h – 12 h et 13 h 30 – 19 h
- Stand de tir : Rarogne
- Armes de sport : Carabine 50m
- Cible : Cible 10
- Programme de tir : 2 coups d'essai obligatoires en 90 secondes, indiqués après chaque coup
30 coups en série en 15 minutes, montrés à la fin.
- Commandements : Les armes de sport ne peuvent être chargées qu'après le commandement « CHARGEZ », ceci en une minute.
Après une minute, le directeur du tir commande « START » ; la série est considérée ainsi comme commencée.
- Position : Carabine 50m bras franc
- Prix : **Fr. 70.00** (sans munition) avec facture électronique
(Fr. 46.00 finance de tir, Fr. 3.00 taxe de sport et de formation, Fr. 16.20 taxe de tir et Fr. 4.80 taxe d'élimination des déchets)
Fr. 75.00 (sans munition) avec facture papier par poste
(Fr. 46.00 finance de tir, Fr. 3.00 taxe de sport et de formation, Fr. 16.20 taxe de tir, Fr. 4.80 taxe d'élimination des déchets et Fr. 5.00 taxe administrative)
- Dotation : 100% du produit de la passe, ainsi que les dons attribués à ce concours et la contribution de la caisse de la fête à au moins 50% des tireurs.
- Prix :
1^{er} prix Fr. 500.-
2^e prix Fr. 400.-
3^e prix Fr. 300.-
Reste des premiers 5% valeur Fr. 100.-
les 5% suivants valeur Fr. 80.-
les 20% suivants valeur Fr. 60.-
les 20% suivants valeur Fr. 40.-
Tous les participants reçoivent une médaille-souvenir.
- Classement : Il ne sera établi qu'un seul palmarès. En cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par le meilleur dernier coup, avant-dernier coup, etc., puis par l'âge.
- Distinction : Min. 20% des tireurs reçoivent la distinction spéciale.
- Munition : Les participants apportent leur munition.

Dispositions :

1. L'inscription au Tir d'ouverture doit se faire en ligne au plus tard jusqu'au 15 mai 2015 sur l'application Web mis à disposition par l'organisateur www.eroeffnungsschiessen.ch; l'heure de tir peut être fixée par le participant directement lors de l'inscription.
Les participants qui s'annoncent par écrit payent un supplément de Fr. 5.- ; si la facture n'est pas payée dans les 20 jours, l'inscription est échue (y compris l'heure de tir réservée).
2. Le nombre de participants peut être limité par l'organisateur. Les inscriptions sont traitées dans l'ordre de réception. L'envoi a lieu à la mi-mai 2015.
3. Chaque participant reçoit une feuille de stand indiquant la cible et l'heure du tir.
4. Pour le tir d'ouverture, aucun contrôle des armes de sport n'est prévu. Des contrôles inopinés des armes de sport peuvent être ordonnés.
5. Les participants doivent se présenter à leur pas de tir au plus tard 10 minutes avant l'heure de tir attribuée.
6. Le programme complet doit être tiré avec la même arme de sport.
7. Dès la 5^e minute, les temps intermédiaires sont indiqués chaque minute, de même que 30 et 10 secondes avant la fin du temps imparti.
8. Les dérangements de l'arme de sport ou de charge vont au détriment des participants, à l'exception de ruptures de matériel ; celles-ci sont réglées immédiatement par le surveillant du stand selon les règles ISSF et RTSp.
9. Pendant le tir, **l'évaluation des coups n'est pas indiquée en continu sur le moniteur**. L'évaluation des coups sera indiquée sur le moniteur à la fin et imprimée sur la feuille de stand.
10. À la fin du programme, un contrôle du retrait des cartouches est effectué.
11. Le double de la feuille de stand est remis aux participants à la fin du programme.
12. Après le tir, le résultat doit être vérifié au Centre de tir « Raron » au guichet « Contrôle Tir d'ouverture » et la médaille-souvenir doit être retirée. Le résultat est ensuite repris dans le palmarès.
13. Il n'y a pas de proclamation des résultats. Des renseignements téléphoniques sur le concours ne peuvent pas être donnés. Les résultats seront publiés sur internet.
Les participants peuvent retirer leurs prix et distinctions sur présentation du double de la feuille de stand **dès le 18 juin 2015 jusqu'au 11 juillet 2015 au plus tard** à la Centrale à Rarogne.
Les prix non retirés pendant ce laps de temps sont échus et versés à la caisse de la fête.
Aucun prix et aucune distinction ne sont expédiés par courrier postal.

Parrainage de la cible :

Jours de tir et heures de tir :	Jeudi 11 juin 2015 7 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 19 h
Stand de tir :	Rarogne
Armes de sport :	Pistolet à percussion annulaire (PPA) et Pistolet d'ordonnance (PO)
Cible :	Cible P 10
Programme de tir :	2 coups d'essai obligatoires en 90 secondes, indiqués après chaque coup 30 coups en série en 10 minutes sur commandement , montrés à la fin.
Commandements :	Les armes de sport ne peuvent être chargées qu'après le commandement « CHARGEZ », ceci en une minute. Après une minute, le directeur du tir commande « START » ; la série est considérée ainsi comme débutée. Avant le commandement « START », le bras n'ose pas être levé à plus de 45 degrés.
Prix :	Fr. 70.00 (sans munition) avec facture électronique (Fr. 46.00 finance de tir, Fr. 3.00 taxe de sport et de formation, Fr. 16.20 taxe de tir et Fr. 4.80 taxe d'élimination des déchets) Fr. 75.00 (sans munition) avec facture papier par poste (Fr. 46.00 finance de tir, Fr. 3.00 taxe de sport et de formation, Fr. 16.20 taxe de tir, Fr. 4.80 taxe d'élimination des déchets et Fr. 5.00 taxe administrative)
Dotation :	100% du produit de la passe ainsi que les dons attribués à ce concours et la contribution de la caisse de la fête à au moins 50% des tireurs.
Prix :	1 ^{er} prix Fr. 500.- 2 ^e prix Fr. 400.- 3 ^e prix Fr. 300.- Reste des premiers 5% valeur Fr. 100.- les 5% suivants valeur Fr. 80.- les 20% suivants valeur Fr. 60.- les 20% suivants valeur Fr. 40.- Tous les participants reçoivent une médaille-souvenir.
Classement :	Il ne sera établi qu'un seul palmarès. En cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par le meilleur dernier coup, avant-dernier coup, etc., puis par l'âge.
Distinction :	Min. 20% des tireurs reçoivent la distinction spéciale.
Munition :	Seule la munition d'ordonnance fournie par l'organisateur de la fête peut être tirée.

Dispositions :

1. L'inscription au tir d'ouverture doit se faire en ligne au plus tard jusqu'au 15 mai 2015 sur l'application Web mis à disposition par l'organisateur www.eroeffnungsschiessen.ch; l'heure de tir peut être fixée par le participant directement lors de l'inscription.
Les participants qui s'annoncent par écrit payent un supplément de Fr. 5.- ; si la facture n'est pas payée dans les 20 jours, l'inscription est échue (y compris l'heure de tir réservée).
2. Le nombre de participants peut être limité par l'organisateur. Les inscriptions sont traitées dans l'ordre de réception. L'envoi a lieu à la mi-mai 2015.
3. Chaque participant reçoit une feuille de stand indiquant la cible et l'heure du tir.
4. Pour le tir d'ouverture, aucun contrôle des armes de sport n'est prévu. Des contrôles inopinés des armes de sport peuvent être ordonnés.
5. Les participants doivent se présenter à leur pas de tir au plus tard 10 minutes avant l'heure de tir attribuée.
6. Le programme complet doit être tiré avec la même arme de sport. Le nombre de magasins est illimité.
7. Dès la 5^e minute, les temps intermédiaires sont indiqués chaque minute, de même que 30 et 10 secondes avant la fin du temps imparti.
8. Les dérangements de l'arme de sport ou de charge vont au détriment des participants, à l'exception de ruptures de matériel ; celles-ci sont réglées immédiatement par le surveillant du stand selon les règles ISSF et RTSp.
9. Pendant le tir, **l'évaluation des coups n'est pas indiquée en continu sur le moniteur**. L'évaluation des coups sera indiquée sur le moniteur à la fin et imprimée sur la feuille de stand.
10. À la fin du programme, un contrôle du retrait des cartouches est effectué.
11. Le double de la feuille de stand est remis aux participants à la fin du programme.
12. Après le tir, le résultat doit être vérifié au Centre de tir « Raron » au guichet « Contrôle Tir d'ouverture » et la médaille-souvenir doit être retirée. Le résultat est ensuite repris dans le palmarès.
13. Il n'y a pas de proclamation des résultats. Des renseignements téléphoniques sur le concours ne peuvent pas être donnés. Les résultats seront publiés sur internet.
Les participants peuvent retirer leurs prix et distinctions sur présentation du double de la feuille de stand **dès le 18 juin 2015 jusqu'au 11 juillet 2015 au plus tard** à la Centrale à Rarogne.
Les prix non retirés pendant ce laps de temps sont échus et versés à la caisse de la fête.
Aucun prix et aucune distinction ne sont expédiés par courrier postal.

Parrainage : Fédération sportive suisse de tir

Le Match intercantonal (MIC) se déroule selon les directives et les dispositions d'exécution (DE) de la Fédération sportive suisse de tir (FST).

L'extrait ci-dessous a un caractère informatif ; les directives et dispositions d'exécution complètes de la FST peuvent être téléchargées du site de la FST (www.swissshooting.ch > Actualités > ESF2015).

Dispositions de la compétition

Principes : Le MIC 2015 est ouvert à toutes les Sociétés cantonales de tir (SCT) et Sous-fédérations (SF) ; les disciplines ont été fixées par la FST d'entente avec le CO FFT 2015.

Un MIC n'est disputé dans une discipline que si **au moins 18 groupes de l'Elite, soit 10 groupes jusqu'à U20 y participent définitivement.**

Un participant ne peut être engagé que dans un groupe.

Un canton ne peut participer à un MIC couché que s'il prend part aussi à un concours à plusieurs positions avec la même arme de sport.

Participants : **Chaque canton peut engager un groupe par discipline.** L'effectif des groupes est fixé comme suit :

4 participants :

MIC 300m Fusil standard 2 positions Elite, 300 m Fusil d'ordonnance 2 positions Elite et 300 m Fusil d'ordonnance couché Elite.

3 participants :

Tous les autres MIC 300m Fusil Elite et jusqu'à U20, tous les MIC Carabine 50m Elite et jusqu'à U20 ainsi que tous les MIC Pistolet 50m et 25 m Elite et jusqu'à U20.

Jours de tir et stands de tir :

300 m Fusil plusieurs positions

- Fusil 3 positions Elite	Sa 13.06.2015	Viège
- Fusil standard 2 positions Elite	Sa 13.06.2015	Rarogne
- Fusil d'ordonnance 2 positions	Sa 13.06.2015	Rarogne
- Fusil 3 positions jusqu'à U20	Sa 13.06.2015	Viège

300 m Fusil couché

- Fusil couché Elite	Sa 13.06.2015	Rarogne
- Fusil d'ordonnance couché	Sa 13.06.2015	Rarogne

50 m Carabine plusieurs positions

- Fusil 3 positions Elite	Sa 13.06.2015	Rarogne
- Fusil 3 positions jusqu'à U20	Sa 13.06.2015	Rarogne

50m carabine couché

- Fusil couché Elite	Sa 13.06.2015	Rarogne
- couché jusqu'à U20	Sa 13.06.2015	Rarogne

50m Pistolet

- Pistolet programme A Elite	Ve 12.06.2015	Rarogne
- Pistolet programme B Elite	Ve 12.06.2015	Rarogne

25m pistolet

- Pistolet programme C Elite	Ve 12.06.2015	Rarogne
- programme C jusqu'à U20	Sa 13.06.2015	Rarogne

Licences : Les membres d'un groupe doivent être citoyens suisses et être licenciés depuis au moins 6 mois comme membre de base dans une Société de tir du canton participant.

Un seul ressortissant étranger peut être engagé par groupe et doit être licencié comme membre de base depuis le 01.01.2014 dans une Société de tir du canton participant.

Les citoyens suisses habitant hors du canton ou à l'étranger ne peuvent être engagés que s'ils sont licenciés comme membre de base dans une Société de tir du canton participant depuis le 01.01.2015.

Dispositions générales

Inscription : Selon les directives de la FST pour le MIC 2015 (ch.12.1). Seules les inscriptions et mutations des SCT/SF faites sur l'application Web www.staendematch.ch mis à disposition par l'organisateur sont acceptées. Les mutations sont payantes.

Plan de la compétition : Selon DE de la FST pour le MIC 2015 (doc. Reg. No 1.3.2.3 y compris les annexes) ; *ils seront disponibles dès l'automne 2014.*

Âge minimum : L'âge minimum indiqué dans les RTSp de la FST est valable pour toutes les disciplines. Pour les participants jusqu'à U20, les DE fixés pour Adolescents (doc. Reg. No. 2.18.03) doivent être respectés.

Finance d'inscription : Selon les directives de la FST pour le MIC (ch. 12.5).

Contrôles : Les contrôles ont lieu selon les règles ISSF et RTSp de la FST. Avant et après le tir, la direction de tir peut effectuer des contrôles des poids de la détente et des armes de sport.

Les infractions seront traitées selon ISSF.

Munition : Selon les directives de la FST pour le MIC (ch. 6 et 12.10 [munition])
Moyens auxiliaires : resp. ch. 12.11 [moyens auxiliaires]).

Allègements de position : Selon les RTSp, aucun allègement de position n'est accordé. Les tireurs IPC ne peuvent participer qu'avec des groupes IPC ; les règles techniques de tir IPC font foi.

Classement : Le total du groupe et des 60 coups du concours (individuel) déterminent le rang. En cas d'égalité de points, il sera classé comme suit :

1. Le plus grand nombre de mouches (sans le programme B pistolet 50m)
2. Les plus hautes passes de 10 dans l'ordre inverse (6^e passe, 5^e passe, 4^e passe, etc.)
3. le plus grand nombre de 10, 9, 8, etc.

Proclamation résultats : La proclamation des résultats a lieu le jour du concours des différentes disciplines à la Centrale à Rarogne ; il est renvoyé aux DE (Doc. Reg. No. 1.3.2.3).

Contrôle anti-dopage : Selon les directives sur la lutte contre le dopage de la FST, le MIC 2015 est soumis au contrôle anti-dopage (Doc. Reg. 1.26.00). Il est renvoyé aux réglementations (voir aussi ch. 6 des directives de la FST sur la lutte contre le dopage) dans le contexte des autorisations exceptionnelles pour des usages thérapeutiques,

Repas : À organiser par les participants.

Parrainage : Fédération sportive suisse de tir

Jour de tir : Dimanche 14 juin 2015

Heures de tir : Concours individuels 07 h 30 – 12 h
Concours finaux individuels 12 h – 15 h 30

Concours des Jeunes tireurs / 300 m Fusil / F ass 90

Participants : Jeunes tireurs des catégories J (J) de tous les cantons. 600 juniors sont invités à participer.

La qualification au Concours des Jeunes tireurs est l'affaire des cantons. Le nombre de participants autorisés par les SCT est déterminé par la FST selon le tableau « Attribution des quotas de participants aux cantons ».

Stand de tir : Rarogne

Catégories : Cat. J / Juniors 17 – 20 ans (années 1998 – 1995)

Armes de sport : **Fusil d'assaut 90 uniquement**
Pour le Concours des jeunes tireurs, les armes de sport ne doivent pas être plombées. Des contrôles des armes de sport peuvent être ordonnés sur place par la Division Tir.

Concours : Tous les participants tirent la cible Jeunes tireurs, puis 8 participants par cat. J tirent la finale.

Taxe : **Aucune**

Cible Jeunes tireurs

Cible : Cible A 10

Programme de tir : 5 coups d'essai au maximum
(Programme CSG) 10 coups, coup par coup
5 coups en série
15 minutes sont à disposition des participants pour tirer le programme de tir, coups d'essai compris.
Les commandements et l'indication du temps sont transmis par haut-parleur.

Position : Fusil d'assaut sur bipied.

Classement : Le rang est déterminé par le total des 15 coups. En cas d'égalité de points, appui par le meilleur coup profond à 100 points de la série, les coups profonds, puis par la date de naissance (le plus jeune a la priorité).

Finale

Droit de participation : Les 8 meilleurs participants de chaque cat. J prennent part à la finale selon le classement de la cible Jeunes tireurs. La finale commence de zéro.

Cible : Cible A 10

Programme de tir : 2 minutes pour l'installation.
5 minutes de temps préparatoire et le temps pour un nombre illimité de coups d'essai.
Présentation des participants (les participants sont debout face au public).
2 minutes pour l'installation et un nombre illimité de coups d'essai.

1^{re} série de 3 coups en 100 secondes, commandée.

2^e série de 3 coups en 100 secondes, commandée.

2 coups, coup par coup en 30 secondes chacun, commandés :

Après le total de 8 coups, le participant avec le résultat le plus bas est éliminé. Après 2 coups supplémentaires, le participant avec le résultat le plus bas est à chaque fois éliminé.

Après un total de 18 coups, le 3^e est éliminé.

Pour le titre de Roi du tir, les deux participants restants tirent deux coups par coup supplémentaires.

Position : Fusil d'assaut sur bipied.

Classement : Le participant qui a gagné le concours éliminatoire des 2 participants restant est sacré Roi du Tir Jeune Tireur TF 2015 300m F ass 90. Les autres classements sont effectués dans l'ordre des éliminations, soit le 1^{er} participant éliminé est classé au 8^e rang. En cas d'égalité de points lors des éliminations, un barrage est immédiatement tiré.

Distinctions et prix

Cat. Junior :

- 1^{er} rang :
 - Titre de Roi du Tir Jeune tireur TF 2015 F ass 90
 - Couronne de laurier
 - Médaille d'or, prix de la FST avec le rang,
 - Prix spécial
- 2^e rang :
 - Médaille d'argent, prix de la FST avec le rang,
 - Prix spécial
- 3^e rang :
 - Médaille de bronze, prix de la FST avec le rang,
 - Prix spécial
- 4^e - 8^e rangs : Prix de la FST avec le rang
- 9^e - 50^{es} rangs : Prix de la FST

Médaille-souvenir pour tous les participants.

Concours de la jeunesse /Fusil 300 m/F ass 90

Participants : Adolescents (JJ) de tous les cantons. 400 Adolescents seront invités à participer.

La qualification pour le Concours de la jeunesse est l'affaire des cantons. Le nombre de participants autorisés par SCT est déterminé par la FST selon le tableau « Attribution des quotas de participants aux cantons ».

Stand de tir : Rarogne

Catégories : Cat. JJ / Adolescents : 14 – 16 ans (années 2001 – 1999)

Armes de sport : **Fusil d'assaut 90 uniquement**

Pour le Concours des Jeunes tireurs, les armes de sport ne doivent pas être plombées. Des contrôles des armes de sport peuvent être ordonnés sur place par la Division Tir.

Concours : Tous les participants tirent la cible Jeunes tireurs, puis les 8 participants de la cat. JJ participent à la finale.

Taxe : Aucune

Cible Jeunesse

Cible :	Cible A 10
Programme de tir : (Programme CSG)	5 coups d'essai au maximum 10 coups, coup par coup 5 coups en série 15 minutes sont à disposition des participants pour tirer le programme de tir, coups d'essai compris. Les commandements et l'indication du temps sont transmis par haut-parleur.
Position :	Fusil d'assaut su bipied.
Classement :	Le rang est déterminé par le total des 15 coups. En cas d'égalité de points, appui par le meilleur coup profond à 100 points de la série, les coups profonds, puis par la date de naissance (le plus jeune a la priorité).

Finale

Droit de participation:	Les 8 meilleurs participants de la cat. JJ prennent part à la finale selon le classement de la cible Jeunesse. La finale commence de zéro.
Cible :	Cible A 10
Programme de tir :	2 minutes pour l'installation. 5 minutes de temps préparatoire ainsi que le temps pour un nombre illimité de coups d'essai. Présentation des participants (les participants sont debout en face du public). 2 minutes pour l'installation et un nombre illimité de coups d'essai. 1 ^{re} série de 3 coups en 100 secondes, commandée. 2 ^e série de 3 coups en 100 secondes, commandée. 2 coups, coup par coup en 30 secondes chacun, commandés : Après le total de 8 coups, le participant avec le résultat le plus bas est éliminé. Après 2 coups supplémentaires, le participant avec le résultat le plus bas est à chaque fois éliminé. Après un total de 18 coups, le 3 ^e est éliminé. Pour le titre de Roi du tir, les deux participants restants tirent deux coups par coup supplémentaires.
Position :	Fusil d'assaut sur bipied.
Classement :	Le participant qui a gagné le concours éliminatoire des 2 participants restant est sacré Roi du Tir Jeunesse TF 2015 300m F ass 90. Les autres classements sont effectués dans l'ordre des éliminations, soit le 1 ^{er} participant éliminé est classé au 8 ^e rang. En cas d'égalité de points lors des éliminations, un barrage est immédiatement tiré.

Distinctions et prix

Cat. Junior :	1 ^{er} rang :	- Titre de Roi du Tir Jeunesse TF 2015 F ass 90 - Couronne de laurier - Médaille d'or, prix de la FST avec le rang, - prix spécial
	2 ^e rang :	- Médaille d'argent, prix de la FST avec le rang, - Prix spécial
	3 ^e rang :	- Médaille de bronze, prix de la FST avec le rang, - Prix spécial
	4 ^e - 8 ^e rangs :	Prix de la FST avec le rang
	9 ^e - 40e rangs :	Prix de la FST
		Médaille-souvenir pour tous les participants.

Concours de la jeunesse / Fusil 300m / Fusil standard

- Participants : Juniors (J) et Adolescents (JJ) de tous les cantons. 150 juniors et 50 adolescents seront invités à participer.
- La qualification pour le Concours de la jeunesse est l'affaire des cantons. Le nombre de participants autorisés par SCT est déterminé par la FST selon le tableau « Attribution des quotas de participants aux cantons ».
- Stand de tir : Rarogne
- Catégories : Cat. J / Juniors : 17 – 20 ans (années 1998 – 1995)
Cat. JJ / Adolescents : 14 – 16 ans (années 2001 – 1999)
- Armes de sport : **Fusil standard uniquement**
- Pour le Concours de la jeunesse, les armes de sport ne doivent pas être plombées. Des contrôles des armes de sport peuvent être ordonnés sur place par la Division Tir.
- Concours : Tous les participants tirent la cible Jeunesse, puis les 8 participants des cat. J et JJ participent à la finale.
- Taxe : Aucune

Cible Jeunesse

- Cible : Cible A 10
- Programme de tir : 5 coups d'essai au maximum
(Programme CSG) 15 coups, coup par coup
20 minutes sont à disposition des participants pour tirer le programme de tir, coups d'essai compris.
Les commandements et l'indication du temps sont transmis par haut-parleur.
- Position : Fusil standard couché bras franc
- Classement : Le rang est déterminé par le total des 15 coups. En cas d'égalité de points, appui par les coups profond, puis par la date de naissance (le plus jeune a la priorité).

Finale

- Droit de participation : Les 8 meilleurs participants des cat. J et JJ prennent part à la finale selon le classement de la cible Jeunesse. La finale commence de zéro.
- Cible : Cible A 10
- Programme de tir : 2 minutes pour l'installation.
5 minutes de temps préparatoire et le temps pour un nombre illimité de coups d'essai.
Présentation des participants debout face au public.
3 minutes pour l'installation et un nombre illimité de coups d'essai.
1^{re} série de 3 coups en 150 secondes, commandée.
2^e série de 3 coups en 150 secondes, commandée.
2 coups, coup par coup en 50 secondes chacun, commandés :
Après le total des 8 coups, le participant avec le résultat le plus bas est éliminé. Après 2 coups supplémentaires, à chaque fois le participant avec le résultat le plus bas est éliminé.
Après un total de 18 coups, le 3^e est éliminé.
Pour le titre de Roi du tir, les deux participants restants tirent deux coups par coup supplémentaires.
- Position : Fusil standard couché bras franc

Classement : Le participant qui a gagné le concours éliminatoire des 2 participants restant est sacré Roi du Tir Jeunesse TF 2015 300m Sport Cat. J et JJ. Les autres classements sont effectués dans l'ordre des éliminations, soit le 1^{er} participant éliminé est classé au 8^e rang.
En cas d'égalité de points lors des éliminations, un coup de barrage est immédiatement tiré.

Distinctions et prix / par catégorie

Cat. Junior :

- 1^{er} rang :
 - Titre de Roi du Tir Jeunesse TF 2015 300m Fusil standard
 - Couronne de laurier
 - Médaille d'or, prix de la FST avec le rang, prix spécial
- 2^e rang :
 - Médaille d'argent, prix de la FST avec le rang,
 - Prix spécial
- 3^e rang :
 - Médaille de bronze, prix de la FST avec le rang,
 - Prix spécial
- 4^e - 8^e rangs :
 - Prix de la FST avec le rang
- 9^e - 15^e rangs :
 - Prix de la FST

Médaille-souvenir pour tous les participants.

Cat. Adolescents :

- 1^{er} rang :- Titre Roi du Tir Jeunesse FFT 2015 300m Fusil standard
 - Couronne de laurier
 - Médaille d'or, prix de la FST avec le rang,
 - Prix spécial
- 2^e rang :
 - Médaille d'argent, prix de la FST avec le rang,
 - Prix spécial
- 3^e rang :
 - Médaille de bronze, prix de la FST avec le rang,
 - Prix spécial
- 4^e - 8^e rangs :
 - Prix de la FST avec le rang

Médaille-souvenir pour tous les participants.

Concours de la jeunesse / Carabine 50m

Participants : Juniors (J) et Adolescents (JJ) de tous les cantons. 200 juniors et 100 adolescents seront invités à participer.
La qualification pour le Concours de la jeunesse est l'affaire des cantons. Le nombre de participants autorisés par SCT est déterminé par la FST selon le tableau « Attribution des quotas de participants aux cantons ».

Stand de tir : Rarogne

Catégories :

- Cat. J / Juniors : 17 – 20 ans (années 1998 – 1995)
- Cat. JJ / Adolescents : 10 – 16 ans (années 2005 – 1999)

Armes de sport : **Carabine 50m**
Pour le Concours de la jeunesse, les armes de sport ne doivent pas être plombées. Des contrôles des armes de sport peuvent être ordonnés sur place par la Division Tir.

Concours : Tous les participants tirent la cible Jeunesse, puis les 8 participants des cat. J et JJ tirent la finale.

Taxe : Aucune

Cible Jeunesse

Cible :	Cible 10
Programme de tir :	5 coups d'essai au maximum 20 coups, coup par coup 25 minutes sont à disposition des participants pour tirer le programme de tir, coups d'essai compris. Les commandements et l'indication du temps sont transmis par haut-parleur.
Position :	50 m Carabine couché bras franc
Classement :	Le rang est déterminé par le total des 20 coups. En cas d'égalité de points, appui par les coups profond, puis par la date de naissance (le plus jeune a la priorité).

Finale

Droit de participation :	Les 8 meilleurs participants des cat. J et JJ prennent part à la finale selon le classement de la cible Jeunesse. La finale commence de zéro.
Cible :	Cible 10 évaluation au dixième
Programme de tir :	2 minutes pour l'installation. 5 minutes de temps préparatoire et le temps pour un nombre illimité de coups d'essai. Présentation des participants debout en face du public. 3 minutes pour l'installation et un nombre illimité de coups d'essai. 1 ^{re} série de 3 coups en 150 secondes, commandée. 2 ^e série de 3 coups en 150 secondes, commandée. 2 coups, coup par coup en 50 secondes chacun, commandés : Après le total de 8 coups, le participant avec le résultat le plus bas est éliminé. Après 2 coups supplémentaires, à chaque fois le participant avec le résultat le plus bas est éliminé. Pour le titre de Roi du tir, les deux participants restants tirent deux coups par coup supplémentaire.
Position :	Carabine 50m couché bras franc
Classement :	Le participant avec le résultat le plus élevé est sacré Roi du Tir TF 2015 Carabine 50m Junior ou Adolescent. Les autres classements sont effectués dans l'ordre des éliminations, soit le 1 ^{er} participant éliminé est classé au 8 ^e rang. En cas d'égalité de points lors des éliminations, un coup de barrage est immédiatement tiré.

Distinctions et prix / par catégorie

Cat. Junior :	1 ^{er} rang :	- Titre de Roi du Tir Junior TF 2015 Carabine 50m - Couronne de laurier - Médaille d'or, prix de la FST avec le rang - Prix spécial
	2 ^e rang :	- Médaille d'argent, prix de la FST avec le rang - Prix spécial
	3 ^e rang :	- Médaille de bronze, prix de la FST avec le rang, - Prix spécial
	4 ^e - 8 ^e rangs :	Prix de la FST avec le rang
	9 ^e - 20 ^e rangs :	Prix de la FST
		Médaille-souvenir pour tous les participants.

Cat. Adolescent :	1 ^{er} rang :	- Titre de Roi du Tir Adolescent TF 2015 Carabine 50m - Couronne de laurier - Médaille d'or, prix de la FST avec le rang, - Prix spécial
	2 ^e rang :	- Médaille d'argent, prix de la FST avec le rang - Prix spécial
	3 ^e rang :	- Médaille de bronze, prix de la FST avec le rang, - Prix spécial
	4 ^e - 8 ^e rangs :	- Prix de la FST avec le rang
	9 ^e - 10 ^e rangs :	- Prix de la FST
		Médaille-souvenir pour tous les participants.

Concours de la jeunesse Pistolet 25m

Participants : Juniors (J) et Adolescents (JJ) de tous les SCT de la FST. 80 juniors et 50 adolescents seront invités à participer.

La qualification pour le Concours de la jeunesse est l'affaire des cantons. Le nombre de participants autorisés par SCT est déterminé par la FST selon le tableau « Attribution des quotas de participants aux cantons ».

Stand de tir : Rarogne

Catégories : Cat. J / Juniors : 17 – 20 ans (années 1998 – 1995)
Cat. JJ / Adolescents : 14 – 16 ans (années 2001 – 1999)

Armes de sport : Pistolet à percussion annulaire (PPA)
Pour le Concours de la jeunesse, les armes de sport ne doivent pas être plombées. Des contrôles des armes de sport peuvent être ordonnés sur place par la Division Tir.

Concours : Tous les participants tirent la cible Jeunesse, puis les 8 participants des cat. J et JJ.

Taxe : Aucune

Cible Jeunesse

Cible : Cible de précision pistolet 25m (PP10 / 50cm)

Programme de tir : 5 coups d'essai en 150 secondes, commandés
4x5 coups, coup par coup en 150 secondes, commandés
Les commandements et l'indication du temps sont transmis par haut-parleur.

Position : Debout bras franc, à une main, sans soutien du bras de tir

Classement : Il est établi un palmarès pour chaque catégorie. Le rang est déterminé par le total des 20 coups. En cas d'égalité de points, appui par les coups profonds, puis par la date de naissance (le plus jeune a la priorité).

Finale

Droit de participation : Les 8 meilleurs participants des cat. J et JJ prennent part à la finale selon le classement de la cible Jeunesse. La finale commence de zéro.

Cible : Cible 25m de précision pistolet (PP10 / 50cm)

Programme de tir : Présentation des participants debout en face du public.
5 coups d'essai en 150 secondes, commandés
4 x 5 coups, coup par coup en 150 secondes, commandés
Les commandements et l'indication du temps sont transmis par haut-parleur.
Le total des 20 coups détermine le rang.
Les deux tireurs avec le résultat le plus bas sont éliminés et occupent les rangs 8 et 7.

1 x 5 coups, coup par coup en 150 secondes, commandées.
Cette valeur est additionnée au résultat déjà existant. Les deux tireurs avec le résultat le plus bas sont éliminés et occupent les rangs 6 et 5.

1 x 5 coups, coup par coup en 150 secondes, commandées.
Cette valeur est additionnée au résultat déjà existant. Les deux tireurs avec le résultat le plus bas sont éliminés et occupent les rangs 4 et 3.

1 x 5 coups, coup par coup en 150 secondes, commandées.
Cette valeur est additionnée au résultat déjà existant. Le tireur avec le résultat le plus haut est sacré Roi du Tir TF 2015 Pistolet 25m Junior ou Adolescent.

Position : Debout bras franc, à une main, sans soutien du bras de tir

Classement : En cas d'égalité de points lors des éliminations, une série supplémentaire de barrage est immédiatement tirée.

Distinctions et prix / par catégorie

Cat. Junior :

- 1^{er} rang : - Titre de Roi du Tir Juniors FFT 2015 Pistolet 25m
- Couronne de laurier
- Médaille d'or, prix de la FST avec le rang, prix spécial
- 2^e rang : - Médaille d'argent, prix de la FST avec le rang, prix spécial
- 3^e rang : - Médaille de bronze, prix de la FST avec le rang,
- prix spécial
- 4^e - 8^e rangs : Prix de la FST avec le rang
- 9^e - 20^e rangs : Prix de la FST

Médaille-souvenir pour tous les participants.

Cat. Adolescent :

- 1^{er} rang : - Titre de Roi du Tir Adolescent TF 2015 Pistolet 25m
- Couronne de laurier
- Médaille d'or, prix de la FST avec le rang, prix spécial
- 2^e rang : - Médaille d'argent, prix de la FST avec le rang, prix spécial
- 3^e rang : - Médaille de bronze, prix de la FST avec le rang,
- prix spécial
- 4^e - 8^e rangs : Prix de la FST avec le rang
- 9^e + 10^e rangs : Prix de la FST

Médaille-souvenir pour tous les participants.

Concours intercantonal Fusil 300m (Fusil d'assaut / Fusil standard)

Participation : Chaque canton a le droit de participer au concours avec une équipe.
10 participants du même canton forment une équipe. Les résultats du Concours Jeunes Tireurs 300m, ou Concours de la jeunesse 300m du même jour sont repris.

Les équipes se composent comme suit :

- Jeunes tireurs ou Juniors dont 2 Juniors au maximum au Fusil standard
- 3 Adolescents, dont au moins 2 au Fusil d'assaut 90.

Prix pour l'équipe : Aucun

Classement :	Le total des 10 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs résultats individuels.	
Distinctions :	10 médailles d'or, d'argent et de bronze récompensent chacun des rangs 1 à 3.	
Prix pour équipes :	1 ^{er} rang :	plaquette-miroir
	2 ^e rang :	Channe valaisanne
	3 ^e rang :	Barillon valaisan (petit tonnelet)
	Les autres équipes reçoivent un prix de la FST.	

Concours intercantonal Carabine 50m

Participation :	Chaque canton a le droit de participer au concours avec une équipe. 5 participants du même canton forment une équipe. Les résultats du Concours de la Jeunesse 50m du même jour sont repris. Les équipes se composent comme suit : - au minimum de 2 adolescents - au maximum de 3 juniors	
Prix pour l'équipe :	Aucun	
Classement :	Le total des 5 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs résultats individuels.	
Distinctions :	5 médailles d'or, d'argent et de bronze récompensent chacun des rangs 1 à 3.	
Prix aux équipes :	1 ^{er} rang :	plaquette-miroir
	2 ^e rang :	Channe valaisanne
	3 ^e rang :	Barillon valaisan (petit tonnelet)
	Les autres équipes reçoivent un prix de la FST.	

Concours intercantonal Pistolet 25m

Participation :	Chaque canton a le droit de participer au concours avec une équipe. 3 participants du même canton forment une équipe. Les résultats du Concours de la Jeunesse Pistolet 25m du même jour sont repris. Les équipes se composent comme suit : - au minimum de 1 adolescent - au maximum de 2 juniors	
Prix à l'équipe :	Aucun	
Classement :	Le total des 3 résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par les meilleurs résultats individuels.	
Distinctions :	3 médailles d'or, d'argent et de bronze récompensent chacun des rangs 1 à 3.	
Prix aux équipes :	1 ^{er} rang :	Plaquette-miroir
	2 ^e rang :	Channe valaisanne
	3 ^e rang :	Barillon valaisan (petit tonnelet)
	Les autres équipes reçoivent un prix de la FST.	

Dispositions générales

- Programme-cadre et repas : Pour le programme-cadre, il est renvoyé à l'invitation particulière ; elle sera envoyée avec les documents d'inscription jusqu'au 30 novembre 2014.
- Quota participation : Le tableau « Attribution des quotas de participation par SCT » sera envoyé avec les documents d'inscription jusqu'au 30 novembre 2014.
Chaque canton peut annoncer au moins une équipe ou un groupe par discipline.
Les droits de participation sont échus si un canton n'utilise pas ses quotas de participants.
- Participation : À la Journée de la Jeunesse, les participations multiples aux divers concours individuels sont possibles. Chaque canton est lui-même responsable que ses tireurs multiples obtiennent leurs heures de tir pour les différents concours dans les ranges cantonaux.
Un participant ne peut prendre part qu'à une seule finale ; sur demande de la direction du concours, il doit se décider pour une finale.
Les participants doivent être licenciés selon les directives de la FST.
- Inscription : Les cantons annoncent leurs participants nommément pour les différents concours individuels ainsi que la participation des équipes pour le Concours intercantonal au plus tard jusqu'au 31 mai 2015 selon les contingents attribués. L'inscription doit avoir lieu online sur l'application Web www.tagderjugend.ch mis à disposition par l'organisateur. Les informations Login nécessaires seront transmises précédemment aux responsables compétents cantonaux.
En même temps, ils annoncent 1 chef d'équipe et que les responsables ; par 10 participants au concours individuel, 1 responsable au maximum peut être annoncé.
L'inscription comporte la participation aux compétitions de tir (tireurs), ainsi qu'au programme-cadre et au diner (tireurs et chef d'équipe/ responsable).
Les inscriptions directes par des participants ne sont pas acceptées.
- Document d'inscription : Les documents d'inscription peuvent être téléchargés sous www.esf2015.ch
- Adresse de contact : Fête fédérale de tir Valais 2015, CP 150, 3930 Viège
Adresse Courriel : tagderjugend@esf2015.ch
- Mutations : Les mutations sont à régler au guichet « Concours spéciaux » le 14 juin 2015 lors du retrait des feuilles de stand individuelles. Une taxe de Fr. 5.- est perçue par mutation.
- Rangeurs : Les cibles et heures de tir seront communiquées aux cantons après avoir effectué l'inscription.
- Moyens auxiliaires, allègements de positions : L'utilisation de moyens auxiliaires de tir pour le degré d'âge JJ n'est pas autorisée ; les allègements de positions sont également interdits.
- Tir général : D'autres passes ne pourront pas être tirées le dimanche 14 juin 2015.
- Feuilles de stand : Les feuilles de stand pour les concours individuels sont à retirer **par canton** au guichet « Concours spéciaux » par les chefs d'équipes cantonaux ou une personne mandatée à la Centrale à Rarogne. Le guichet est ouvert le jour du concours dès 6 h.
Les feuilles de stand pour les finales seront mises à disposition par l'organisateur dans le hall de la finale ; l'attribution des cibles s'effectue par l'organisateur.

- Munition : À la distance 300m, seule la munition d'ordonnance fournie par l'organisateur de la fête peut être tirée. Celle-ci est remise gratuitement **par canton** au chef d'équipe du canton ou à une personne mandatée devant le Centrale à Rarogne.
Pour les concours Carabine 50m et Pistolet 25m, la munition doit être fournie par les cantons.
- Proclamation des résultats : La proclamation des résultats et la distribution des prix ont lieu dès 16 h30 à la Centrale à Rarogne. Il est rendu attentif au fait que :
a. les distinctions ne seront remises qu'aux participants présents
b. qu'aucune distinction ne sera envoyée par courrier postal.
- Palmarès : Il n'y aura pas d'envoi de palmarès ; ceux-ci seront remis lors de la proclamation des résultats, publiés sur l'Internet et dans la liste des résultats de la FFT 2015.
- Plaintes : Les plaintes concernant l'activité directe ou les règles de tir sont à adresser jusqu'à la fin du tir à la surveillance du stand ; celle-ci décide immédiatement. On peut recourir contre cette décision, par écrit, auprès de la Division Tir.
Un éventuel recours envers la décision de la Division Tir peut être adressé au Comité directeur FFT 2015, qui décide, avec un représentant de la FST, définitivement.
Les plaintes concernant le classement et les intérêts généraux de l'organisation sont à adresser par écrit dans les 20 jours après la Journée de la Jeunesse à la Division Tir avec la justification. Un éventuel recours contre cette décision est à adresser dans les 20 jours après sa notification auprès de l'instance qui a décidé. Celle-ci le transmet avec sa prise de position sans retard auprès de la Commission disciplinaire et de recours de la FST.
- Dîner : Le dîner en commun a lieu à 12 h à la Centre de tir à Rarogne. Pour les tireurs et responsables inscrits, des cartes de banquet sont remises par canton. Ceux-ci sont à retirer avec les feuilles de stand, au guichet « Concours spéciaux » à la Centrale à Rarogne.
Des cartes de banquet supplémentaires, pour autant que disponibles, peuvent être achetées jusqu'à 11 h au guichet « Concours spéciaux » à la Centrale à Rarogne (couvert sans boisson à Fr. 28.-)

Parrainage :

Jour et heures de tir : **Samedi 27 juin 2015**
8h00 – 11h00

Participants : Toutes les Sociétés suisses de tir à l'étranger (ci-après société) peuvent participer et sont invitées au Concours des Suisses de l'étranger.

Les participants doivent être membres de la société concernée et être domiciliés à l'étranger au moins jusqu'au 31 décembre 2014.

Les participants doivent être licenciés selon les directives de la FST.

Cible Société

Stand de tir : Centre de sport de tir Riedertal, à Viège

Armes de sport : Fusil d'assaut 90, Mousqueton/Fusil long, tous les Fusils d'assaut 57 ainsi que le Fusil standard (pour les armes de sport en prêt voir les dispositions générales).

Avant le tir, toutes les armes de sport doivent être plombées par l'armurier accrédité à la Centrale à Rarogne.

Cible : Cible A 10

Programme de tir : 5 coups d'essai au maximum
6 coups, coup par coup et 4 coups en série

Position : Mousqueton/Fusil long et Fusil standard couché bras franc
Fusil d'assaut sur bipied

Les vétérans et seniors-vétérans peuvent tirer au Mousqueton/Fusil long couché appuyé ou couché bras franc au Fusil libre.

Taxe individuelle : **Fr. 27.00**
(Fr. 19.50 taxe de contrôle, Fr. 5.25 munition, Fr. 2.25 taxe d'élimination des déchets)

Prix individuel : Les dons des sponsors offerts pour ce concours.
Tous les participants reçoivent une médaille-souvenir.

Classement : Le total des 10 coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le coup profond à 100 points, puis par l'âge.

Distinctions :

	<u>Insigne-couronne spécial</u>	<u>E/S</u>	<u>V/J</u>	<u>SV/JJ</u>
Cat. A	Fusil standard	90	88	87
Cat. B	F ass 90, Mousqueton F long, F ass 57	84	82	81
Cat. C	F ass 57 avec moyen aux. jusqu'à 02	81	79	78

Directives pour le concours de société

Programme de tir : Les résultats de la cible Société sont pris en compte.

Finance de société : **Fr. 130.00**

Résultats obligatoires : Le nombre de résultats obligatoires correspond au 50% du nombre de résultats tirés par l'ensemble des participants d'une société. Toutefois, quatre résultats au minimum comptent ; les décimales ne sont pas prises en considération.

Le Mousqueton/Fusil long, Fusil d'assaut et Fusil standard sont pris en considération uniformément, soit sans coefficient de conversion.

- Résultat de société : 1% de la somme des résultats non obligatoires est ajouté au total des résultats obligatoires.
 Cette somme est divisée par le nombre de résultats obligatoires. Ce calcul est arrondi à trois décimales.
- Classement : Un seul classement est établi. En cas d'égalité de points, appui par le plus grand nombre de participants, puis par les meilleurs résultats individuels.
 Les sociétés avec moins de quatre participants ne sont pas classées.
- Prix de société :
 1^{er} rang plaquette-miroir et couronne de laurier avec feuilles d'or
 2^e rang Channe valaisanne et couronne de laurier avec feuilles d'argent
 3^e rang Barillon valaisan (petit tonnelet) et couronne de laurier
 Toutes les sociétés participantes reçoivent un prix de l'organisateur.
- Challenge : Les sociétés concourent pour le challenge offert par la Société de tir de la Swiss Athletic Society Los Angeles selon les dispositions du règlement concerné ; la société ayant gagné le concours de société est gagnante du challenge.

Dispositions particulières

- Programme-cadre : Pour le programme-cadre, se référer à l'invitation particulière qui est envoyée avec la documentation pour l'inscription jusqu'au 30 novembre 2014.
- Inscription : Les Sociétés suisses de tir à l'étranger sont priées d'inscrire nommément leurs participants pour la cible Société ainsi que la participation au Concours de Société pour le Concours des Suisses de l'étranger jusqu'au 30 mars 2015 au plus tard. Les informations Login nécessaires seront transmises précédemment aux Sociétés de Tir de l'Étranger qui ont le droit de participation.
 Les inscriptions doivent avoir lieu :
 - online sur l'application Web www.auslandschweizertag.ch mis à disposition par l'organisateur
 - exclusivement par l'entremise des Sociétés suisses de tir à l'étranger
- Adresse de contact : Fête fédérale de tir 2015, Rarogne, Case postale 150, 3930 Viège
 Adresse Courriel : auslandschweizertag@esf2015.ch
- Paiements : Après l'inscription, l'organisateur de la fête établit une facture pour les taxes individuelles, les finances de sociétés et les cartes de banquet commandées.
 La facture
 - est remise avec les données bancaires électroniquement par Email (en cas de besoin, un bulletin de versement peut être demandé)
 - doit être payée jusqu'au 1^{er} juin 2015 au plus tard.
- Mutations :
 - Les annonces de remplaçants et
 - les inscriptions tardives
 sont à régler le 27 juin 2015 jusqu'à 11h au guichet « Concours spéciaux » à la Centrale à Rarogne.
 Les sociétés ou membres individuels inscrits qui ne participent pas au concours n'ont aucun droit au remboursement de leur versement.
- Rangeurs : Des cibles sont réservées pour le Concours des Suisses de l'étranger. Il n'est pas possible de tirer d'autres passes sur ces cibles.

- Feuilles de stand :** Les feuilles de stand doivent être retirées au guichet « Concours spéciaux » à la Centrale à Rarogne le jour du concours entre 7 h et 11 h.
- Munition :** Seule la munition fournie par l'organisateur de la fête peut être tirée. Celle-ci peut être retirée au guichet « Munition » au Centre de sport de tir Riedertal à Viège.
- Armes de sport en prêt :** Les participants désirant prendre part au concours avec un fusil standard doivent s'organiser eux même.
 Sur demande, la Division Tir de la FFT 2015 remet en prêt des F ass 90, F ass 57 et des Mousquetons, ainsi que des protège-ouïe. Les armes prêtées le sont sans moyens auxiliaires. La commande doit être faite avec l'inscription.
 La remise des armes en prêt s'effectue à la Centrale à Rarogne
- vendredi 26 juin 2015 entre 15 h et 16 h
 - samedi 27 juin 2015 au guichet « Concours spéciaux ».
- Il est possible de régler le tir des armes de sport le vendredi 26 juin 2015 entre 16 h et 19 h au Centre de sport de tir Riedertal à Viège (distant d'env. 1000 m du stand de tir ; service de bus navette disponible).
 Les armes de sport en prêt sont à rendre, non nettoyées, jusqu'à samedi 27 juin 2015 à 13 h au plus tard, au guichet « Concours spéciaux » à la Centrale à Rarogne.
- Distinctions :** Les insignes-couronnes spéciaux sont à retirer au guichet « Concours spéciaux » à la Centrale à Rarogne en présentant la feuille de stand le jour du concours jusqu'à 15 h au plus tard. Toutes les prétentions ultérieures ne seront plus reconnues.
- Proclamation résultats :** La proclamation des résultats et la remise des prix ont lieu dès 15 h à la Centrale à Rarogne.
- Plaintes :** Les plaintes concernant le déroulement des tirs ou les règles de tir doivent être introduites jusqu'à la fin des tirs auprès du surveillant du stand. Celui-ci décide immédiatement. On peut recourir par écrit auprès de la Division Tir. Un recours éventuel contre la décision de la Division Tir peut être introduit par écrit auprès du Comité directeur de la FFT 2015, qui décide définitivement.
 Les plaintes concernant le classement et l'organisation en général doivent être introduites par écrit, avec la justification, dans les 20 jours qui suivent le Concours des Suisses de l'étranger auprès de la Division Tir. Un recours éventuel contre la décision doit être introduit dans les 20 jours après sa notification auprès de l'instance qui l'a prise. Cette instance la transmet sans délai, avec sa prise de position, à la Commission disciplinaire et de recours de la FST.
- Diner :** Pour les participants des Sociétés suisses de tir de l'étranger un repas en commun est organisé samedi 27 juin 2015 dès 13 h à la Centrale de tir à Rarogne (prix par couvert sans boissons à Fr. 28.-).
 Les cartes de banquet doivent être commandées avec l'inscription et acquittées en même temps que les taxes individuelles et les finances de sociétés. La remise des cartes de banquet a lieu au guichet « Concours spéciaux » à la Centrale à Rarogne en même temps que le retrait des feuilles de stand.
 Pour autant qu'elles soient disponibles, des cartes de banquet supplémentaires peuvent être obtenues au guichet « Concours spéciaux » jusqu'à 11 h.

Parrainage : Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

Le commandement de la Région territoriale 1 (www.terreg1.ch) organise le Concours d'armée (CA) en collaboration avec le Comité d'organisation (CO) de la Fête fédérale de tir Valais 2015 (FFT2015).

Le concours se déroule selon le règlement du concours CA FFT 2015 de l'armée suisse. Les extraits ci-dessous de ce règlement n'ont qu'un caractère informatif. L'entier de ce règlement peut être téléchargé de www.terreg1.ch ou www.esf2015.ch.

Jour de tir/heures de tir : **Mardi 30 juin 2015**, 7 h 30 – 12 h

Genre de concours : Le Concours d'armée est un concours de groupes.

Participants : *Cat. Armée*
Membres des états-majors, unités, formations d'application et des écoles de l'armée. Les membres libérés des obligations militaires, anciens membres de l'armée ne peuvent participer au CA que dans la catégorie autorités et sociétés militaires.

Cat. CGF/police/sécurité
Membres du Corps des gardes-frontière (CGF), de la police et des entreprises de sécurité. La participation est limitée à 66 groupes soit 198 participants (l'ordre de réception des inscriptions est déterminant).

Cat. Autorités et Sociétés militaires
Membres des autorités et de sociétés militaires. La participation est limitée à 66 groupes soit 198 participants (l'ordre de réception des inscriptions est déterminant).

Hôtes
Les hôtes invités peuvent participer au concours 300m au Fusil d'assaut.

Fusil d'assaut 300m

Stand de tir : Rarogne

Armes de sport : Fass 57, Fass 57 PE, Fass 90, Fass 90 PE SG 550-1 CH
On peut utiliser des moyens auxiliaires (form. 27.132f).

Cible : Cible B4

Programme de tir : 2 coups d'essai obligatoires en 1 minute, indiqués coup par coup
6 coups, coup par coup en 3 minutes, indiqués coup par coup
1 série de 6 coups en 1 minute, indiquée à la fin
1 série de 6 coups en 30 secondes, indiquée à la fin
Les commandements et indications du temps sont donnés par haut-parleurs.

Position : Fusil d'assaut sur bipied

Distinctions : Au minimum le 25% des participants par catégorie reçoivent l'insigne-couronne.

Pistolet 25m

Stand de tir : Rarogne

Armes de sport : Pist SIG 49, Pist SIG 75, arme de service CGF/police/sécurité.
On peut utiliser des moyens auxiliaires (form. 27.132f).

Cible : Cible d'ordonnance pistolet vitesse (zones d'évaluation 6 – 10)

Programme de tir : 2 coups d'essai obligatoires en 10 secondes chacun, indiqués coup par coup
3 coups, coup par coup, en 10 secondes chacun, indiqués coup par coup
1 série de 5 coups en 40 secondes, indiquée à la fin
1 série de 5 coups en 30 secondes, indiquée à la fin
1 série de 5 coups en 20 secondes, indiquée à la fin

Les commandements et indications du temps sont donnés par haut-parleur.

Position : Debout à bras libre, à une ou deux mains

Distinctions : Au minimum le 25% des participants par catégorie reçoivent l'insigne-couronne.

Concours de groupes

Catégories : Les concours de groupes se déroulent dans les trois catégories : « Armée », « CGF/police/sécurité » et « Autorités et sociétés militaires » aux distances de 300 m et 25m.

Composition des groupes : Pour le Concours de groupes cat. « Armée », 3 militaires, dont au moins deux du même état-major, de la même unité ou de la même école forment un groupe.

Pour le Concours de groupes cat. « CGF/police/sécurité », 3 participants de la même région du Corps des gardes-frontière, du même Commandement de police ou de la même Entreprise de sécurité forment un groupe.

Pour le Concours de groupes cat. « Autorités et Sociétés militaires » 3 membres de la même société militaire ou des mêmes autorités forment un groupe.

Programme de tir : Les résultats du tir au Fusil d'assaut 300m, respectivement du tir au Pistolet 25m, comptent.

Dispositions générales

Tenues : Les militaires portent la tenue de service 90. Les membres du CGF, de la police et des entreprises de sécurité portent leurs tenues de service. Les membres des autorités et des sociétés militaires, les invités et les fonctionnaires portent la tenue de service 90, pour autant qu'ils soient encore incorporés dans l'armée. Les autres invités et fonctionnaires portent une tenue civile.

Participant multiple : Si un participant veut prendre part aux concours 300m et 25m, il doit le mentionner lors de l'inscription. Le participant est lui-même responsable de se trouver au lieu de rendez-vous indiqués aux heures prescrites.

Munition : Seule la munition d'ordonnance remise par la direction du concours est autorisée.

Titres : Les titres suivants sont décernés dans la catégorie « Armée » :
- Champion d'armée Fusil d'assaut 300m
- Champion d'armée Pistolet 25m
- Champion d'armée de groupes Fusil d'assaut 300m
- Champion d'armée de groupes Pistolet 25m

Proclamation résultats : La proclamation des résultats a lieu dès 14 h30 à la Centrale à Rarogne.

Diner : Mardi, 30 juin 2015 dès 12 h 30, un repas en commun à la Centrale à Rarogne sera organisé pour les participants au Concours d'armée.

Parrainage :**Jour de tir :** **Vendredi 3 juillet 2015**

Heures de tir : 8 h – 12 h

Participants : Membres

- portant couleur des Sociétés académiques d'étudiants (corporations) des Hautes écoles suisses universitaires et pédagogiques ou des Hautes écoles spécialisées et leurs anciens étudiants
- des Sociétés de Domaines académiques suisses
- des Sociétés d'étudiants des gymnases et leurs anciens étudiants.

Licence : La licence de la FST n'est pas exigée.

Cible académique Fusil 300m

Stand de tir : Centre de sport de tir Riedertal à Viège

Armes de sport : Tous les fusils

Avant le tir, toutes les armes de sport doivent être plombées par l'armurier accrédité à la Centrale à Rarogne.

Cible : Cible A 10

Programme de tir : 5 coups d'essai au maximum
6 coups, coup par coup et 4 coups en sériePosition : Mousquetons et Fusil standard couché bras franc
Fusil libre pas couché
Fusil d'assaut sur bipied

Les Seniors-vétérans peuvent tirer couché appuyé au Mousqueton ou couché bras franc au Fusil libre.

Taxe individuelle : **Fr. 27.00**

(Fr. 19.50 taxe de contrôle, Fr. 5.25 munition, Fr. 2.25 taxe d'élimination des déchets)

Prix : Tous les participants reçoivent une médaille-souvenir.

Classement : Le total des 10 coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le coup profond à 100 points, puis par l'âge.

Distinctions : Lors de la proclamation des résultats, les 3 premiers classés des deux catégories reçoivent respectivement une médaille d'or, d'argent ou de bronze.

<u>Insigne-couronne spécial</u>		<u>E/S</u>	<u>V/J</u>	<u>SV/JJ</u>
Cat. A	Fusil standard, Fusil libre	90	88	87
Cat. D	Mousqueton, F ass 90, F ass 57		84	82
Cat. B	F ass 57 avec moyens aux. jusqu'à 02		81	79
				78

Cible académique Carabine 50m

Stand de tir : Centre de tir Riedertal à Viège

Armes de sport : 50m Carabine

Cible : Cible 10

Programme de tir : 5 coups d'essai au maximum
20 coups, coup par coup

Position : Carabine 50m couché bras franc

Les Seniors-vétérans peuvent tirer avec des allègements de positions selon RTSp.

Taxe individuelle : **Fr. 23.00**
(Fr. 16.75 taxe de contrôle, Fr. 2.50 taxe de sport et de formation, Fr. 3.75 taxe d'élimination des déchets)

Prix : Tous les participants reçoivent une médaille-souvenir.

Classement : Le total des 20 coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le coup profond à 100 points, puis par l'âge.

Distinctions : Lors de la proclamation des résultats, les 3 premiers classés des deux catégories reçoivent respectivement une médaille d'or, d'argent ou de bronze.

Insigne-couronne spécial	E/S	V/J	SV/JJ
Carabine 50m	180	176	172

Cible académique Pistolet 25m

Stand de tir : Centre de sport de tir Riedertal à Viège

Armes de sport : Cat. D : Pistolet à percussion annulaire (PPA) et à perc. Centrale (PPC)
Cat. E : Pistolet d'ordonnance (PO)

Avant le tir, toutes les armes de sport doivent être plombées par l'armurier accrédité à la Centrale à Rarogne.

Cible : Cible pistolet vitesse 25 m (zone d'évaluation 5 – 10)

Programme de tir : 1 série de 5 coups d'essai au maximum en 50 secondes sans indication de temps
1 série de 5 coups en 50 secondes sans indication de temps
1 série de 5 coups en 40 secondes sans indication de temps
1 série de 5 coups en 30 secondes sans indication de temps

Taxe individuelle : **Fr. 23.00**
(Fr. 18.00 taxe de contrôle, Fr. 2.00 taxe de sport et de formation, Fr. 3.00 taxe d'élimination des déchets)

Prix : Tous les participants reçoivent une médaille-souvenir.

Classement : Le total des 15 coups détermine le rang. En cas d'égalité de points, appui par le résultat de la 3^e série, puis de la 2^e série, puis par l'âge.

Distinctions : Lors de la proclamation des résultats, les 3 premiers classés des deux catégories reçoivent respectivement une médaille d'or, d'argent ou de bronze.

Insigne-couronne spécial	E/S	V/J	SV/JJ
Cat. D pistolet à perc. annulaires (PPA) et pistolet à perc. Centrale (PPC)	139	136	133
Cat. E pistolet d'ordonnance (PO)	133	130	127

Directives pour les Concours de groupes

Participation : Société d'étudiant des Hautes écoles suisses universitaires et pédagogiques ou des Hautes écoles spécialisées, des Sociétés de Domaines académiques suisses ainsi que chaque société d'étudiants des gymnases suisses (y.c. les anciens étudiants) sont invitée à prendre part au concours avec autant de groupes qu'elles souhaitent.

4 membres, actif ou anciens étudiants de la même société forment un groupe pour le concours de groupes à 300m.

3 membres, actif ou anciens étudiants de la même société forment un groupe pour le concours de groupes à 50m.

3 membres, actif ou anciens étudiants de la même société forment un groupe pour le concours de groupes à 25m.

Par discipline, les participants ne peuvent prendre part qu'à un seul groupe.

Catégories : Les Concours de groupes à 300m, 50m et 25m ne se déroulent qu'en une seule catégorie par distance. Le choix des armes de sport est libre.

- Programme de tir : Les résultats de la cible académique comptent.
- Finance de groupe : **Fr. 100.00**
- Prix de groupe : Les prix de groupe suivants sont remis par distance :
- | | |
|----------------------|------------------------------------|
| 1 ^{er} rang | plaquette-miroir |
| 2 ^e rang | Channe valaisanne |
| 3 ^e rang | Barillon valaisan (petit tonnelet) |
- Tous les autres groupes reçoivent un prix-souvenir.
- En plus, des dons d'honneur seront attribués selon les directives des donateurs.
- Classement : Le total des quatre résultats individuels 300m, resp. trois résultats individuels 50m resp. 25m, détermine le rang. En cas d'égalités de points, appui par les meilleurs résultats individuels, puis par les meilleurs coups profonds 300m/50m resp. les meilleures 3^e séries 25m de tout le groupe.

Dispositions générales

- Programme-cadre : Pour le programme-cadre, se référer à l'invitation particulière qui est envoyée avec la documentation pour l'inscription jusqu'au 30 novembre 2014.
- Inscriptions : Les sociétés d'étudiants sont priées d'inscrire nommément leurs participants à la cible académique pour la distance respective ainsi que la participation aux concours de groupes pour la Journée Académique jusqu'au 30 mars 2015 au plus tard. L'inscription doit se faire en ligne sur l'application WEB www.akademikertag.ch mis à disposition par l'organisateur. Les informations Login nécessaires seront transmises précédemment aux sociétés ayant droit de participation.
- Les inscriptions de tireurs individuels (qui remplissent les conditions de participation) ne sont acceptées que si leur société d'étudiant ne participe pas à ce concours.
- Adresse de contact : Fête fédérale de tir 2015, Case postale 150, 3930 Viège
Adresse courriel : akademikertag@ESF2015.ch
- Paiements : Après l'inscription, l'organisateur de la fête établit une facture pour les taxes individuelles, les finances de groupes et les cartes de banquet commandées.
- La facture
- est remise avec les données bancaires électroniquement par Email (en cas de besoin, un bulletin de versement peut être demandé)
 - doit être payée jusqu'au 10 juin 2015 au plus tard.
- Mutations : Le 3 juillet 2015, jusqu'à 10 h, sont à régler au guichet (Concours spéciaux » au Centre de tir de Raron :
- les annonces de remplaçants
 - les inscriptions tardives.
- Les annonces de remplaçants et les inscriptions tardives doivent être visées par le président ou un membre autorisé de la société d'étudiants concernée.
- Lors d'annonces de remplaçants, les feuilles de stand du groupe entier doivent être présentées avant que le premier tireur commence le concours.
- Des inscriptions tardives de groupes ne sont possibles **qu'exceptionnellement**. Aucun tireur des groupes annoncés ne peut avoir déjà tiré la cible académique ; les feuilles de stand du groupe entier doivent être présentées.

Les groupes et tireurs individuels inscrits qui ne participent pas au concours n'ont aucun droit au remboursement de leur versement.

- Rangeurs :** Des cibles sont réservées pour le Concours académique. Il n'est pas possible de tirer d'autres passes sur ces cibles.
- Feuilles de stand :** Les feuilles de stand doivent être retirées au guichet « Concours spéciaux » à la Centrale à Rarogne par le président ou un membre autorisé de la société concerné le jour du concours entre 7 h et 10 h.
- Munition :** Pour les cibles Fusil 300m et Pistolet d'ordonnance 25m seule la munition d'ordonnance fournie par l'organisateur de la fête peut être tirée. La munition peut être retirée au guichet « Munition » au Centre de sport de tir Riedertal à Viège.
- La munition d'ordonnance pour pistolets est vendue 25 centimes la cartouche.
- Les participants qui tirent à la carabine à 50m ou à 25m au Pistolet à percussion annulaire ou à percussion centrale apportent leur munition ou l'achètent auprès de l'armurier accrédité.
- Distinctions :** Les insignes-couronnes spéciaux doivent être retirés au guichet « Concours spéciaux » à la Centrale à Rarogne sur présentation de la feuille de stand le jour du concours jusqu'à 15 h au plus tard. Toute prétention ultérieure ne sera pas admise.
- Proclamation résultats :** La proclamation des résultats et la remise des prix ont lieu dès 15 h à la Centrale à Rarogne.
- Plaintes :** Les plaintes concernant le déroulement des tirs ou les règles de tir doivent être introduites jusqu'à la fin des tirs auprès du surveillant du stand. Celui-ci décide immédiatement. Contre cette décision, on peut recourir par écrit auprès de la Division Tir. Un recours éventuel contre la décision de la Division Tir peut être introduit auprès du Comité directeur de la FFT 2015, qui décide définitivement.
- Les plaintes concernant le classement et l'organisation en général doivent être introduites par écrit, avec la justification, dans les 20 jours qui suivent le Concours académique auprès de la Division Tir. Un recours éventuel contre la décision doit être introduit dans les 20 jours après sa notification auprès de l'instance qui l'a prise. Cette instance le transmet sans délai, avec sa prise de position, à la Commission disciplinaire et de recours de la FST.
- Diner :** Pour les participants au Concours Académique, un repas en commun est organisé vendredi 3 juillet 2015 dès 13 h à la Centrale à Rarogne (prix par couvert sans boissons à Fr. 28.-).
- Les cartes de banquet doivent être commandées avec l'inscription et acquittées en même temps que les taxes individuelles et les finances de groupes. La remise des cartes de banquet a lieu au guichet « Concours spéciaux » à la Centrale à Rarogne en même temps que le retrait des feuilles de stand.
- Pour autant qu'elles soient disponibles, des cartes de banquet supplémentaires peuvent être obtenues au guichet « Concours spéciaux » jusqu'à 11 h.

Parrainage de la cible :

Concours : Un Roi du tir Sport et un Roi du Tir Ordonnance sont couronnés.

Armes de sport :
Cat. Sport : Fusil standard et Fusil libre
Cat. Ordonnance : Mousqueton/Fusil long, Fusil d'assaut 90 et tous les Fusils d'assaut 57

Droit de participation : Les participants doivent être citoyens suisses.

Ne sont admis dans le classement que les participants qui **auront tiré** toutes les passes pour la qualification pour le tour éliminatoire du Concours du Roi du tir **avec le même genre d'armes de sport** (correspondant à la catégorie). Avec le fusil, seul un concours Roi du tir peut être tiré sur 300m.

Le même participant peut tirer les Concours du Roi du tir 300m Fusil et 50m Carabine.

Saisie des données : Afin de permettre aux spectateurs de vivre un concours intéressant et captivant, des équipements permettant l'observation en continu des coups tirés peuvent être fixés à l'arme de sport lors de la finale du Roi du tir. Le poids de l'installation supplémentaire ne compte pas pour le poids de l'arme de sport. Des données biométriques du participant peuvent être enregistrées à condition que tous les participants soient traités de la même façon.

Contrôle armes de sport : Un contrôle de l'équipement selon ISSF et RTSp sera effectué auprès des participants qualifiés pour la finale du Roi du tir.

Munition : Seule la munition d'ordonnance de l'organisateur de la fête peut être tirée.

Contrôle anti-dopage : La FST peut ordonner des contrôles de dopage selon les directives sur la lutte contre le dopage.

Qualification : **Résultat de qualification = Total des résultats suivants :**

	Cat. Sport	Cat. Ord.
Maîtrise 3 positions ou	54 %	
Maîtrise 2 positions ou	50 %	56 %
Maîtrise couchée		50 %
Société	100 %	100 %
Art	10 %	10 %
Militaire	10 %	10 %
Répartition	100 %	100 %
Série	100 %	100 %
Asperlin Rarogne	100 %	100 %
13 Étoiles	100 %	100 %
Bicentenaire Valais	100 %	100 %
Distinction	100 %	100 %

Le nombre suivant de participants avec les meilleurs résultats des qualifications est admis au tour éliminatoire :

Cat. Sport 50 participants
Cat. Ordonnance 100 participants

Pour les participants qui ont tiré plusieurs maîtrises, sera retenue la maîtrise avec le meilleur résultat de qualification de la catégorie respective.

En cas d'égalité de points, les résultats effectifs par passe, dans l'ordre indiqué ci-dessus, sont déterminants.

Inscription : Les participants qui voudraient prendre part au concours du Roi du tir doivent faire leur décompte à la Centrale à Rarogne jusqu'à jeudi 9 juillet 2015/20h au plus tard.

Les 50 (Sport-) resp. 100 (Ord.-) participants du tour éliminatoire sont considérés comme inscrits. La liste des participants est disponible sur l'Internet (www.esf2015.ch) à partir de **jeudi 9 juillet 2015 à 22 h** ; il n'y aura pas d'invitation personnelle. Les qualifiés qui ne peuvent pas participer au tour éliminatoire annoncent leur retrait jusqu'à vendredi 10 juillet 2015 à 12 h au plus tard à la Centrale à Rarogne au guichet « Contrôle ».

La feuille de stand et la munition pour le tour éliminatoire peuvent être retirées le jour du concours au guichet « Concours spéciaux » du Centrale à Rarogne au plus tôt deux heures jusqu'à une heure au plus tard avant le début du concours.

Le numéro des cibles est attribué par la Division Tir.

Prix : La participation au Concours du Roi du tir est gratuite.

Concours

Lieu/date/heure : Le Concours du Roi du tir à 300m a lieu le samedi 11 juillet 2015 au stand de tir à Rarogne. Les heures de tir sont indiquées dans la liste des participants.

Le déroulement est commandé.

Cat. Ordonnance 15 minutes avant le départ : occupation des pas de tir
10 minutes avant le départ : coups d'essai (nombre illimité)
Commandement „Compétition Start“ = début du tour éliminatoire, 60 coups

Cat. Sport 15 minutes avant le départ: occupation des pas de tir
10 minutes avant le départ: coups d'essai (nombre illimité)
Commandement „Compétition Start“ = début du tour éliminatoire, 2 x 30 coups

Cible: Tour éliminatoire cible A10
Finale du Roi du tir cible A100

Position: *Tour éliminatoire :*
Cat. Ordonnance couché
Cat. Sport couché et à genou
Finale du Roi du tir :
Cat. Ordonnance couché
Cat. Sport à genou

Concours: Cat. Ordonnance 60 coups en 50 minutes
Cat. Sport 2 x 30 coups en 90 minutes

Le tour éliminatoire de tous les participants qualifiés est tiré d'abord. Ensuite, les 8 meilleurs participants des catégories Sport et Ordonnance participent à la finale.

Tour éliminatoire Ordonnance

- Droit de participation : Les 100 meilleurs participants selon le classement de la qualification prennent part au tour éliminatoire ; celui-ci commence de zéro.
- Programme de tir : Coups d'essai : nombre de coups illimité autorisé durant le temps commandé
- Concours : 60 coups, coup par coup, couché
- Limitation de temps : Pour les coups d'essai, 10 minutes sont à disposition avant le début du concours. Le temps de tir pour le programme du concours (60 coups) se monte à 50 minutes. Les coups manquants sont marqués zéro.
- Classement : Après ces 60 coups, les participants ayant obtenu les résultats les plus bas sont éliminés. Ils occupent les rangs 9 – 100.
En cas d'égalité de points, il sera classé selon les critères suivants (selon ISSF 6.15.1) :
- le plus grand nombre de mouches.
 - la valeur plus haute de la dernière passe de dix coups (inverse jusqu'à la 1re passe de 10, sans tenir compte des mouches).
 - l'âge.

Tour éliminatoire Sport

- Droit de participation : Les 50 meilleurs participants selon le classement de la qualification prennent part au tour éliminatoire ; celui-ci commence de zéro.
- Programme de tir : Coups d'essai pour la position couché, nombre de coups illimité autorisé durant le temps commandé.
- Concours : 30 coups, coup par coup, couché
30 coups, coup par coup, à genou
- Limitation de temps : Pour les coups d'essai en position couché, 15 minutes sont à disposition avant le début du concours.
Pour les 2 x 30 coups du programme du concours (temps d'adaptation et coups d'essai pour la position à genou compris), le temps de tir est de 90 minutes.
Les coups manquants sont marqués zéro.
- Classement : Après les 60 coups, les participants ayant obtenu les résultats les plus bas sont éliminés. Ils occupent les rangs 9 – 50.
En cas d'égalité de points, il sera classé selon les critères suivants :
- le plus grand nombre de mouches.
 - la valeur plus haute de la dernière passe de dix coups (inverse jusqu'à la 1re passe de 10, sans tenir compte des mouches).
 - l'âge.

Finale du roi Ordonnance

- Droit à la finale : Les 8 meilleurs participants selon le classement du tour éliminatoire prennent part à la finale du Roi du tir ; celle-ci commence de zéro.
- Programme de tir : 2 minutes pour l'installation.
5 minutes temps de préparation et un nombre illimité de coups d'essai.
Présentation des participants (les participants sont debout en face du public).
3 minutes pour l'installation et un nombre illimité de coups d'essai.

1^{re} série de 3 coups en 100 secondes, commandée.
2^e série de 3 coups en 100 secondes, commandée.
Les coups sont indiqués après chaque série.

2 coups, coup par coup en 30 secondes chacun, commandé.
Après 8 coups, le participant ayant obtenu le résultat le plus bas est éliminé.
Après 2 coups ultérieurs, à chaque fois, le participant avec le résultat le plus bas est à nouveau éliminé.
Après 18 coups, le 3^e est éliminé.
Pour le titre de Roi du tir, les deux participants restants tirent deux coups ultérieurs.

Position : À genou

Classement : Le participant ayant obtenu le résultat le plus haut est proclamé Roi du Tir 300m Ordonnance FFT 2015.

Les classements ultérieurs sont établis selon l'ordre d'élimination, soit le 1^{er} éliminé occupe le 8^e rang.

En cas d'égalité de points lors de l'élimination, un coup de barrage est immédiatement tiré.

Finale du Roi du tir Sport

Droit à la finale : Les 8 meilleurs participants selon le classement du tour éliminatoire prennent part à la finale du Roi du tir ; celle-ci commence de zéro.

Programme de tir : 2 minutes pour l'installation.
5 minutes temps de préparation et un nombre illimité de coups d'essai.
Présentation des participants (les participants restent dans la position, tournent seulement la tête vers le public).
Pas de coups d'essai ultérieurs autorisés.

1^{re} série de 3 coups en 150 secondes, commandée.
2^e série de 3 coups en 150 secondes, commandée.

2 coups, coup par coup en 50 secondes chacun, commandé :
Après 8 coups, le participant ayant obtenu le résultat le plus bas est éliminé.
Après les 2 coups suivants, le participant ayant obtenu le résultat le plus bas est à nouveau éliminé.

Après 18 coups, le 3^e est éliminé.
Pour le titre du Roi du tir, les deux participants restants tirent ensuite deux coups.

Classement : Le participant ayant obtenu le résultat le plus haut est proclamé Roi du Tir 300m Sport FFT 2015.

Les classements ultérieurs sont établis selon l'ordre d'élimination, soit le 1^{er} éliminé occupe le 8^e rang.

En cas d'égalité de points lors de l'élimination, un coup de barrage est immédiatement tiré.

Distinctions et prix

- 1^{er} rang :
- Titre de Roi du tir 300m Ordonnance TF 2015 resp. titre Roi du Tir 300m Sport FFT 2015
- Couronne de laurier
- Médaille d'or et prix de la FST
- Prix spécial
- 2^e rang :
- Médaille d'argent et prix de la FST
- Prix spécial
- 3^e rang :
- Médaille de bronze et prix de la FST
- Prix spécial
- 4^e – 8^e rangs :
- Médaille-souvenir et prix de la FST
- Prix spécial
- 9^e – 100^e rangs (Ordonnance)
ou
9^e – 50^e rangs (Sport) Médaille-souvenir

Proclamation: Immédiatement après la finale, la cérémonie de remise d'un bouquet de fleurs aux trois premiers a lieu dans le hall de la finale à la Centrale à Rarogne.
La proclamation des Rois du tir et la remise des prix ont lieu après la fin du concours à la Centrale à Rarogne.

Parrainage de la cible :

Armes de sport : Carabine 50m

Droit de participation : Les participants doivent être citoyens suisses.
Le même participant peut tirer le Concours du Roi du tir Fusil 300m et Carabine 50m.

Saisie des données : Afin de permettre aux spectateurs de vivre un concours intéressant et captivant, des équipements permettant l'observation en continu des coups tirés peuvent être fixés à l'arme de sport lors de la finale du Roi du tir. Le poids de l'installation supplémentaire ne compte pas pour le poids de l'arme de sport. Des données biométriques du participant peuvent être enregistrées à condition que tous les participants soient traités de la même façon.

Contrôle armes de sport : Un contrôle de l'équipement selon ISSF et RTSp sera effectué auprès des participants qualifiés pour la finale du Roi du tir.

Contrôle anti-dopage : La FST peut ordonner des contrôles de dopage selon les directives sur la lutte contre le dopage.

Qualification : **Résultat de qualification = Total des résultats suivants :**

Maîtrise couché ou	50 %
Maîtrise 2 positions ou	54 %
Maîtrise 3 positions	56 %
Société	100 %
Groupe	10 %
Art	10 %
Répartition	100 %
Série	100 %
Asperlin Rarogne	100 %
13 Étoiles	100 %
Bicentenaire Valais	100 %
Distinction	100 %

Sont admis pour le tour éliminatoire les 40 participants ayant obtenu les meilleurs résultats de la qualification.

En cas d'égalité de points, les résultats effectifs par passe, dans l'ordre indiqué ci-dessus, sont déterminants.

Pour les participants qui ont tiré plusieurs maîtrises, sera retenue la maîtrise avec le meilleur résultat de qualification.

Inscription : Les participants qui voudraient prendre part au Concours du Roi du tir doivent faire leur décompte à la Centrale à Rarogne jusqu'à jeudi 9 juillet 2015 à 20 h au plus tard.

Les 40 participants du tour éliminatoire sont considérés comme inscrits. La liste des participants est disponible sur internet (www.esf2015.ch) à partir de **jeudi 9 juillet 2015 à 22 h** ; il n'y aura pas d'invitation personnelle. Les qualifiés qui ne peuvent pas participer au tour éliminatoire annoncent leur retrait jusqu'au vendredi 10 juillet 2015 à 12 h au plus tard à la Centrale à Rarogne au guichet « Contrôle ».

La feuille de stand pour le tour éliminatoire peut être retirée le jour du concours au guichet « Concours spéciaux » à la Centrale à Rarogne au plus tôt deux heures jusqu'à une heure au plus tard avant le début du concours.

Le numéro des cibles est attribué par la Division Tir.

Prix : La participation au Concours du Roi du tir est gratuite.

Concours

Lieu/date/heure : Le Concours du Roi du tir Carabine 50m a lieu le dimanche 12 juillet 2015 à la Centrale à Rarogne. Les heures de tir sont indiquées dans la liste des participants.

Le déroulement est commandé.

Cible : Cible 50m Carabine ISSF : tour éliminatoire évaluation à dix
finale du Roi du tir évaluation au dixième

Position : 3 positions dans l'ordre à genou, couché, debout.

Concours : Tous les participants qualifiés tirent d'abord le tour éliminatoire ; ensuite, les 8 participants tirent la finale du Roi du tir.

Tour éliminatoire

Droit de participation : Les 40 meilleurs participants selon le classement de la qualification prennent part au tour éliminatoire ; celui-ci commence de zéro.

Programme de tir : 15 minutes avant le début : occupation des pas de tir
10 minutes avant le début : coups d'essai (nombre illimité)
Commandement «Compétition Start» = début du tour éliminatoire, 3 x 20 coups

Le temps de tir se monte à 120 minutes (y compris le temps d'adaptation et coups d'essai couché et debout).

Calcul des résultats : Les résultats de la compétition précédente ne sont pas pris en considération pour le calcul des résultats.

Classement : Après ces 3 x 20 coups, les participants ayant obtenu les résultats les plus bas sont éliminés. Ils occupent les rangs 9 – 40.

En cas d'égalité de points, il sera classé selon les critères suivants:

- le plus grand nombre de mouches.
- la valeur plus haute de la dernière passe de dix coups (inverse jusqu'à la 1re passe de 10, sans tenir compte des mouches ou de l'évaluation au dixième).
- l'âge.

Finale du Roi du tir

Droit de participation : Les 8 meilleurs participants prennent part à la finale du Roi du tir ; celle-ci commence de zéro.

Programme de tir : La finale du Roi du tir lieu selon ISSF par analogie à la finale olympique 3 positions 50m.

2 minutes pour l'installation.

5 minutes de temps préparatoire et un nombre illimité de coups d'essai en position à genou.

Présentation des participants (les participants restent dans la position, tournent seulement la tête vers le public). Pas de coups d'essai ultérieurs autorisés.

Première série de 5 coups à genou en 200 secondes, commandée.

Deuxième série de 5 coups à genou en 200 secondes, commandée.

Troisième série de 5 coups à genou en 200 secondes, commandée.

Les séries de 5 coups sont indiquées individuellement.

7 minutes de temps de préparation et d'adaptation y compris un nombre illimité de coups d'essai pour la position couchée.

Première série de 5 coups couchée en 150 secondes, commandée.
Deuxième série de 5 coups couchée en 150 secondes, commandée.
Troisième série de 5 coups couchée en 150 secondes, commandée.
Les séries de 5 coups sont indiquées individuellement.

9 minutes de temps de préparation et d'adaptation y compris un nombre illimité de coups d'essai pour la position debout.

Première série de 5 coups debout en 250 secondes, commandée.
Deuxième série de 5 coups debout en 250 secondes, commandée.

Après 40 coups, les deux participants avec les résultats les plus bas sont éliminés.

À chaque fois après un coup isolé en 50 secondes, le participant avec le résultat le plus bas est à éliminer.

Après 44 coups, le 3^e est éliminé.

Le Roi du tir et son dauphin sont déterminés par le 45^e coup.

Classement : Le participant ayant obtenu le résultat le plus haut est proclamé Roi du Tir Carabine 50m de la FFT 2015.

Les classements ultérieurs sont établis selon l'ordre d'élimination.

En cas d'égalité de points lors de l'élimination, un coup de barrage est immédiatement tiré.

Distinctions et prix

- 1^{er} rang :
 - Titre Roi du tir Carabine 50m FFT 2015
 - Couronne de laurier
 - Médaille d'or et prix de la FST
 - Prix spécial
- 2^e rang :
 - Médaille d'argent et prix de la FST
 - Prix spécial
- 3^e rang :
 - Médaille de bronze et prix de la FST
 - Prix spécial
- 4^e – 8^e rangs :
 - Médaille-souvenir et prix de la FST
 - Prix spécial
- 9^e – 40^e rangs : Médaille-souvenir

Proclamation: Immédiatement après la finale, la cérémonie de remise d'un bouquet de fleurs aux trois premiers a lieu dans le hall de la finale à la Centrale à Rarogne.

La proclamation du Roi du tir et la remise des prix ont lieu après la fin du concours à la Centrale à Rarogne

Parrainage de la cible :

Armes de sport : Pistolet à percussion annulaire (PPA) et Pistolet d'ordonnance (PO).

Droit de participation : Les participants doivent être citoyens suisses.

Le même participant peut tirer les Concours du Roi du tir à 25 m Pistolet et 50 m Pistolet.

Saisie des données : Afin de permettre aux spectateurs de vivre un concours intéressant et captivant, des équipements permettant l'observation en continu des coups tirés peuvent être fixés à l'arme de sport lors de la finale du roi. Le poids de l'installation supplémentaire ne compte pas pour le poids de l'arme de sport. Des données biométriques du participant peuvent être enregistrées à condition que tous les participants soient traités de la même façon.

Contrôle armes de sport : Un contrôle de l'équipement selon ISSF et RTSp sera effectué auprès des participants qualifiés pour la finale du roi.

Munition : Seule la munition d'ordonnance fournie par l'organisateur de la fête peut être tirée.

Contrôle anti-dopage : La FST peut ordonner des contrôles de dopage selon les directives sur la lutte contre le dopage.

Qualification : **Résultat de qualification = Total des résultats suivants :**

Maîtrise A ou	53 %
Maîtrise B	50 %
Société	100 %
Art	10 %
Militaire	10 %
Répartition	100 %
13 Étoiles	100 %
Bicentenaire Valais	100 %
Distinction	100 %

Sont admis pour le tour éliminatoire les 30 participants ayant obtenus les meilleurs résultats de la qualification.

En cas d'égalité de points, les résultats effectifs par passe, dans l'ordre indiqué ci-dessus, sont déterminants.

Inscription : Les participants qui voudraient prendre part au Concours du Roi du tir doivent faire leur décompte à la Centrale à Rarogne jusqu'au jeudi, 9 juillet 2015 à 20 h au plus tard.

Les 30 participants au tour éliminatoire sont considérés comme inscrits. La liste des participants est disponible sur internet (www.esf2015.ch) à partir de **jeudi 9 juillet 2015 à 22 h** ; il n'y aura pas d'invitation personnelle. Les qualifiés qui ne peuvent pas participer au tour éliminatoire annoncent leur retrait jusqu'à vendredi 10 juillet 2015 à 12 h au plus tard à la Centrale à Rarogne au guichet « Contrôle ».

La feuille de stand et la munition pour le tour éliminatoire peuvent être retirées le jour du concours au guichet « Concours spéciaux » à la Centrale à Rarogne au plus tôt deux heures jusqu'à une heure au plus tard avant le début du concours.

Le numéro des cibles est attribué par la Division Tir.

Prix : La participation au concours du Roi du tir est gratuite.

Concours

Lieu/date/heure : Le Concours du Roi du tir 50m a lieu le samedi 11 juillet 2015 à la Centrale à Rarogne. Les heures de tir sont indiquées dans la liste des participants.

Le déroulement est commandé.

Cible : 1re partie éliminatoire : partie précision, cible P -10
1,0m divisée en 10 cercles
partie série, cible P -10
1,0m divisée en 10 cercles
2^e partie finale du Roi du tir : cible P -10, 1,0m divisée en 10 cercles
évaluation aux 100

Tous les participants qualifiés tirent d'abord le tour éliminatoire.

Ensuite, les 8 meilleurs participants tirent la finale.

Tour éliminatoire

Droit de participation : Les 30 meilleurs participants selon le classement de la qualification prennent part au tour éliminatoire ; celui-ci commence de zéro.

Programme de tir : Une maîtrise B complète est tirée.

Avant chaque partie du programme, une série d'essais de 5 coups au maximum est permise. La série d'essais doit être tirée dans le même temps que le programme.

1re partie : *tour de précision*

30 coups en 6 séries de 5 coups chacune sur 50m (cible P -10) en 5 minutes par série sur commandement.

Commandements 1re partie « Précision » :

- Après le commandement « CHARGEZ », les participants doivent s'installer en une minute.
- Après une minute, le chef de tir commande « ATTENTION START ». La série est ainsi commencée et la cible libérée.
- Avant la libération de la cible, le bras ne peut pas être levé à plus de 45 degrés.
- L'évaluation des coups se fait après la fin de la série.

2^e partie : *feu de vitesse*

30 coups en 6 séries de 5 coups chacune sur 50 m (cible P -10) en 30 secondes par série sur commandement.

Commandements 2^e partie « Feu de vitesse » :

- Après le commandement « CHARGEZ », les participants doivent s'installer en une minute.
- Après une minute, le chef de tir commande « ATTENTION START ». La série est ainsi commencée et la cible libérée.
- Avant la libération de la cible, le bras ne peut pas être levé à plus de 45 degrés.
- L'évaluation des coups se fait après la fin de la série.

Classement : Après 60 coups, les participants ayant obtenu les résultats les plus bas sont éliminés. Ils occupent les rangs 9 – 30.

En cas d'égalité de points, il sera classé selon les critères suivants:

- la valeur plus haute de la dernière passe de dix coups (inverse jusqu'à la 1re passe de 10, sans tenir compte des mouches)
- l'âge.

Finale du Roi du tir

- Droit de participation :** Les 8 meilleurs participants selon le classement du tour éliminatoire prennent part à la finale du Roi du tir ; celle-ci commence de zéro.
- Programme de tir :** 2 minutes pour l'installation.
8 minutes de temps préparatoire et un nombre illimité de coups d'essai.
Présentation des participants (les participants se tournent face au public).
Pas de coups d'essai ultérieurs autorisés.
- Première série de 3 coups en 150 secondes, commandée.
Deuxième série de 3 coups en 150 secondes, commandée.
- 2 coups, coup par coup en 50 secondes chacun, commandé :
Après 8 coups, le participant avec le résultat le plus bas est éliminé. Après 2 coups ultérieurs, à chaque fois, le participant avec le résultat le plus bas est à nouveau éliminé.
Après 18 coups, le 3^e est éliminé.
Pour le titre du roi, les deux participants restants tirent deux coups ultérieurs.
- Classement :** Le participant ayant obtenu le résultat le plus haut est proclamé Roi du Tir pistolet 50m de la FFT 2015.
- Les classements ultérieurs sont établis selon l'ordre d'élimination, soit le 1^{er} éliminé obtient le 8^e rang.
- En cas d'égalité de points lors de l'élimination, un coup de barrage est immédiatement tiré.

Distinctions et prix

- 1^{er} rang : - Titre de Roi du tir FFT 2015 Pistolet 50m
- Couronne de laurier
- Médaille d'or et prix de la FST
- Prix spécial
- 2^e rang : - Médaille d'argent et prix de la FST
- Prix spécial
- 3^e rang : - Médaille de bronze et prix de la FST
- Prix spécial
- 4^e – 8^e rangs : - Médaille-souvenir et prix de la FST
- Prix spécial
- 9^e – 30^e rangs : Médaille-souvenir
- Proclamation:** Immédiatement après la finale, la cérémonie de remise d'un bouquet de fleurs aux trois premiers a lieu dans le hall de la finale à la Centrale à Rarogne.
- La proclamation du Roi du tir et la remise des prix ont lieu après la fin du concours à la Centrale à Rarogne.

Parrainage de la cible :

Armes de sport : Pistolet à percussion annulaire (PPA) et Pistolet à percussion centrale (PPC), Pistolets d'ordonnance (PO).

Droit de participation : Les participants doivent être citoyens suisses.
Le même participant peut tirer les concours du Roi du tir 25m Pistolet et 50m Pistolet.

Saisie des données : Afin de permettre aux spectateurs de vivre un concours intéressant et captivant, des équipements permettant l'observation en continu des coups tirés peuvent être fixés à l'arme de sport lors de la finale du roi. Le poids de l'installation supplémentaire ne compte pas pour le poids de l'arme de sport. Des données biométriques du participant peuvent être enregistrées à condition que tous les participants soient traités de la même façon.

Contrôle armes de sport : Un contrôle de l'équipement selon ISSF et RTSp sera effectué auprès des participants qualifiés pour la finale du roi.

Munition : Seule la munition d'ordonnance fournie par l'organisateur de la fête peut être tirée.

Contrôle anti-dopage : La FST peut ordonner des contrôles de dopage selon les directives sur la lutte contre le dopage.

Qualification : **Résultat de qualification = Total des résultats suivants :**

Maîtrise C	50 %
Société	100 %
Standard	100 %
Duel	100 %
Asperlin Rarogne	100 %
Bicentenaire Valais	100 %

Sont admis pour le tour éliminatoire les 30 participants ayant obtenu les meilleurs résultats de la qualification.

Les résultats effectifs des différentes passes dans l'ordre énuméré plus haut décident en cas d'égalité de points.

Inscription : Les participants qui voudraient prendre part au Concours du Roi du tir doivent faire leur décompte à la Centrale à Rarogne jusqu'à jeudi 9 juillet 2015 à 20 h au plus tard.

Les 30 participants au tour éliminatoire sont considérés comme inscrits. La liste des participants est disponible sur internet (www.esf2015.ch) à partir de **jeudi 9 juillet 2015 à 22 h** ; il n'y aura pas d'invitation personnelle. Les qualifiés qui ne peuvent pas participer au tour éliminatoire annoncent leur retrait jusqu'à vendredi 10 juillet 2015 à 12 h au plus tard à la Centrale à Rarogne au guichet « Contrôle ».

La feuille de stand et la munition pour le tour éliminatoire peuvent être retirées le jour du concours au guichet « Concours spéciaux » à la Centrale à Rarogne au plus tôt deux heures jusqu'à une heure au plus tard avant le début du concours.

Le numéro des cibles est attribué par la Division Tir.

Prix : La participation au concours du Roi du tir est gratuite.

Concours

- Lieu/date/heure : Le Concours du Roi du tir Pistolet 25m a lieu le dimanche 12 juillet 2015 à la Centrale à Rarogne. Les heures de tir sont indiquées dans la liste des participants.
Le déroulement est commandé.
- Cible : 1re partie éliminatoire : cible de précision pistolet 25m (PP10/ISSF)
cible de feu de vitesse 25m (ISSF)
2^e partie finale du Roi du tir : cible d'évaluation touché/manqué 25m (ISSF)
- Concours : Tous les participants qualifiés tirent d'abord le tour éliminatoire. La finale du roi avec les 8 meilleurs participants suit après.

Tour éliminatoire

- Droit de participation : Les 30 meilleurs participants selon le classement de la qualification prennent part au tour éliminatoire ; celui-ci commence de zéro (aucun résultat de la qualification n'est repris).
- Manière : Le tour éliminatoire est tiré en 2 séries avec 15 participants chacune. Les rangs de qualification 16 – 30 tirent d'abord, puis les participants des rangs de qualification 1 -15.
- Programme de tir : Une série d'essais de 5 coups au maximum est autorisée avant chaque partie du programme.
- 1re partie : *tour de précision*
20 coups en 4 séries de 5 coups chacune à 25 m cible de précision pistolet (PP10/ISSF) en 5 minutes par série sur commandement.
- Commandements 1re partie « Précision » :
- Après le commandement « CHARGEZ », les participants doivent s'installer en une minute.
 - Après une minute, le chef de tir commande « ATTENTION ». La série est ainsi commencée. La cible effacée est tournée ; la cible libérée est tournée vers le tireur.
 - L'évaluation des coups se fait après la fin de la série.
- 2^e partie : *Feu de vitesse*
20 coups en 4 séries de 5 coups chacune sur 25m cible feu de vitesse (zone d'évaluation 5 – 10).
- Commandements 2^e partie « Feu de vitesse » :
- Après le commandement « CHARGEZ », les participants doivent s'installer en une minute.
 - Après une minute, le chef de tir commande « ATTENTION ». La série est ainsi commencée. La cible effacée est tournée ; la cible libérée est tournée vers le tireur.
 - Après 7 secondes, la cible est libérée cinq fois pour 3 secondes avec un intervalle de 7 secondes.
 - Avant la libération de la cible, le bras ne peut pas être levé à plus de 45 degrés.
 - L'évaluation des coups se fait après la fin de la série.
- Classement : Après les deux tours éliminatoires, les participants ayant obtenu les résultats les plus bas sont éliminés ; ils occupent les rangs 9 – 30.

En cas d'égalité de points, il sera classé selon les critères suivants :

- le plus grand nombre de mouches
- la valeur plus haute de la dernière passe de dix coups (inverse jusqu'à la 1^{re} passe de 10, sans tenir compte des mouches)
- l'âge.

Finale du Roi du tir

Droit de participation : Les 8 meilleurs participants selon le classement du tour éliminatoire prennent part à la finale du Roi du tir. La finale commence de zéro.

Programme de tir : Le programme de la finale correspond à la finale olympique dame 25m ISSF.

Coups d'essai : une série feu de vitesse commandée (5 coups) sur cible d'évaluation touché/manqué (ISSF)

Compétition : 5 séries feu de vitesse commandées sur cible d'évaluation touché/manqué (ISSF)

Les quatre participants avec le résultat le plus bas sont éliminés ; ils occupent les rangs 5 – 8.

En cas d'égalité pour le 4^e rang ou pour le 2^e rang, une série de barrage sera tirée.

Petite finale : Pour le 3^e rang, les rangs 3 et 4 tirent une petite finale. Des séries de feu de vitesse seront commandées jusqu'à ce qu'un des deux participants réalise 7 touchés ou plus et au moins 1 touché d'avance.

Grande finale : Pour le titre du Roi du tir, les rangs 1 + 2 tirent une grande finale. Des séries de feu de vitesse seront commandées jusqu'à ce qu'un des deux participants réalise 7 touchés ou plus et au moins 1 touché d'avance.

Distinctions et prix

1^{er} rang : - Titre de Roi du tir TF 2015 Pistolet 25m
- Couronne de laurier
- Médaille d'or et prix de la FST
- Prix spécial

2^e rang : - Médaille d'argent et prix de la FST
- Prix spécial

3^e rang : - Médaille de bronze et prix de la FST
- Prix spécial

4^e – 8^e rangs : - Médaille-souvenir et prix de la FST
- Prix spécial

9^e – 30^e rangs : Médaille-souvenir

Proclamation: Immédiatement après la finale, la cérémonie de remise de bouquets de fleurs aux trois premiers a lieu dans le hall de la finale à la Centrale à Rarogne.

La proclamation du Roi du tir et la remise des prix ont lieu après la fin du concours à la Centrale à Rarogne.